



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION**

**EXERCICE 2023**



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

# RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2023



# Table des matières

Liste des tableaux.....	v
Liste des graphiques.....	vi
Liste des annexes .....	viii
Liste des sigles et abréviations.....	ix
Missions et vision de la Banque de la République du Burundi.....	xi
Mot du Gouverneur.....	1
<b>CHAPITRE I : PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DE LA REGIE NATIONALE DES POSTES.....</b>	<b>6</b>
<b>I.1. Présentation du secteur bancaire.....</b>	<b>7</b>
I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat.....	7
I.1.2. Réseau bancaire.....	7
I.1.3. Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit.....	9
I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales.....	9
I.1.4.1 Groupes homogènes.....	9
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques .....	9
I.1.4.2.1 Concentration des actifs.....	9
I.1.4.2.2 Concentration des crédits.....	9
I.1.4.2.3 Concentration des dépôts.....	10
I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman.....	10
<b>I.2 Présentation du secteur de la microfinance et de la Régie Nationale des Postes .....</b>	<b>10</b>
I.2.1 Structure du secteur de la microfinance.....	10
I.2.1.1. Réseau des points de service des Institutions de microfinance.....	11
I.2.1.2 Effectifs des employés dans les Institutions de microfinance.....	12
I.2.1.3. Répartition et concentration des principaux indicateurs financiers des Institutions de microfinance.....	12
I.2.1.3.1 Répartition des actifs .....	12
I.2.1.3.2 Concentration des actifs .....	12

I.2.1.3.3 Concentration des crédits.....	13
I.2.1.3.4 Concentration des dépôts.....	13
I.2.1.3.5 Concentration du résultat.....	14
I.2.2 Présentation des Institutions de microfinance fournissant les services financiers numériques.....	14
I.2.2.1 Evolution des Services Financiers Numériques offerts par les IMF.....	14
I.2.3 Présentation de la Régie Nationale des Postes (RNP).....	15
I.2.3.1 Répartition des points de service de la RNP.....	15

## **CHAPITRE II : ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DE LA REGIE NATIONALE DES POSTES.16**

<b>II.1. Activité et performance des Etablissements de crédit.....</b>	<b>17</b>
II.1.1. Activité des Etablissements de crédit .....	17
II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire .....	17
II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les banques et assimilées .....	18
II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle .....	18
II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.....	18
II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité.....	19
II.1.1.1.5 Placements financiers .....	19
II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire.....	20
II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des banques et assimilées .....	21
II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle.....	21
II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme.....	21
II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	22
II.1.2 Performance des Etablissements de crédit .....	22
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) des Etablissements de crédit.....	23
II.1.2.1.1 Structure du Produit Net Bancaire (PNB) .....	23
II.1.2.1.2 Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB) .....	24
II.1.2.1.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE) .....	25
II.1.2.1.4 Evolution du résultat avant impôt.....	25
II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit .....	26

II.1.2.2. Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et Rentabilité des Actifs (ROA).....	26
<b>II.2. Activité et performance des Institutions de microfinance.....</b>	<b>26</b>
II.2.1 Activité des Institutions de microfinance.....	26
II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de microfinance.....	26
II.2.1.1.1 Evolution de l'encours crédits .....	27
II.2.1.1.2 Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité.....	27
II.2.1.2 Evolution des ressources .....	28
II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de microfinance.....	29
II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres .....	30
II.2.2 Performance des Institutions de microfinance.....	30
II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion.....	30
II.2.2.2 Evolution des Indicateurs de Rendement .....	30
II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit.....	31
II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes .....	31
<b>II.3 Activité financière de la RNP.....</b>	<b>32</b>
<b>CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT .....</b>	<b>34</b>
<b>III.1 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Etablissements de crédit.....</b>	<b>34</b>
III.1.1 Principaux risques des Etablissements de crédit.....	34
III.1.1.1 Risques nets pondérés des Etablissements de crédit.....	34
III.1.1.1.1 Risque de crédit.....	35
III.1.1.1.2 Risque de change.....	35
III.1.1.1.3 Risque opérationnel .....	35
III.1.2 Normes prudentielles des Etablissements de crédit.....	35
III.1.2.1 Fonds propres des Etablissements de crédit.....	35
III.1.2.2 Ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit .....	36
III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques .....	36
III.1.2.3.1 Ratios de liquidité à court terme des banques .....	37
III.1.2.3.2 Transformation des ressources en emplois.....	38
III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire.....	38

III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit.....	38
III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement .....	39
III.1.3.4. Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit .....	40
<b>III.2 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de microfinance.....</b>	<b>41</b>
III.2.1 Principaux risques des Institutions de microfinance.....	41
III.2.1.1 Risque de crédit.....	41
III.2.1.2 Risque lié aux systèmes et processus.....	41
III.2.1.3 Risque de gouvernance .....	42
III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de microfinance .....	42
III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de microfinance.....	43
III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF.....	43
III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF.....	44
III.2.2.4 Respect des normes prudentielles .....	45
III.2.3 Qualité du portefeuille crédit.....	46
 <b>CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE .....</b>	 <b>47</b>
<b>IV.1 Organisation de la supervision .....</b>	<b>48</b>
IV.1.1 Agrément.....	48
IV.1.2 Contrôle permanent ou sur pièces.....	48
IV.1.3 Contrôle sur Place.....	48
<b>IV.2 Autres activités de supervision réalisées.....</b>	<b>49</b>
IV.2.1 Agrément et non-objection.....	49
IV.2.2. Surveillance prudentielle.....	50
<b>IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire.....</b>	<b>50</b>
<b>IV.4. Protection des consommateurs des produits et services financiers.....</b>	<b>51</b>
<b>IV.5. Défis des établissements assujettis.....</b>	<b>51</b>
<b>IV.6. Projets et perspectives .....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>53</b>

# Liste des tableaux

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF).....	3
Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF).....	4
Tableau 3 : Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit.....	7
Tableau 4 : Groupes homogènes selon les critères.....	9
Tableau 5 : Catégorie et évolution du nombre d'Institutions de microfinance .....	11
Tableau 6 : Evolution des principaux emplois (en MBIF).....	17
Tableau 7 : Structure des crédits par terme (en MBIF).....	18
Tableau 8 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF).....	19
Tableau 9 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en MBIF)..	20
Tableau 10 : Principales ressources des Etablissements de crédit (en MBIF).....	20
Tableau 11 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF) .....	22
Tableau 12 : Indicateurs de performance (en MBIF).....	23
Tableau 13 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF).....	24
Tableau 14 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque.....	25
Tableau 15 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF).....	25
Tableau 16 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF).....	25
Tableau 17 : Evolution du résultat net (en MBIF).....	26
Tableau 18 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA).....	26
Tableau 19 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF).....	26
Tableau 20 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF).....	27
Tableau 21 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF).....	28
Tableau 22 : Evolution des ressources (en MBIF).....	28
Tableau 23 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (en MBIF).....	29
Tableau 24 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF).....	30
Tableau 25 : Evolution des Indicateurs de Rendement des IMF (en MBIF).....	31
Tableau 26 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF)	31
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF).....	32
Tableau 28 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP.....	32
Tableau 29 : Structure et évolution des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit.....	34
Tableau 30 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (en MBIF).....	36
Tableau 31 : Ratios RLC des banques.....	37
Tableau 32 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF).....	38
Tableau 33 : Respect des normes prudentielles .....	40
Tableau 34 : Evolution des ratios prudentiels .....	42
Tableau 35 : Evolution du respect des normes prudentielles .....	45
Tableau 36 : Evolution des crédits en souffrance (en MBIF) et du taux de détérioration du portefeuille crédit (%).....	46

# Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire.....	7
Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province.....	8
Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation.....	8
Graphique 4 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN en partenariat avec les Banques commerciales.....	8
Graphique 5 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits.....	9
Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %).....	9
Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques (en%)	10
Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en %) 10	
Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman.....	10
Graphique 10 : Répartition de points des services des IMF par province à fin 2023.....	11
Graphique 11 : Evolution des points de service des IMF.....	12
Graphique 12 : Evolution de l'effectif des employés des Institutions de microfinance.....	12
Graphique 13 : Répartition des actifs par catégorie d'IMF.....	12
Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF (en %).....	13
Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des IMF (en %).....	13
Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF (en %).....	13
Graphique 17 : Répartition et évolution de la concentration des résultats des IMF (en %).....	14
Graphique 18 : Répartition des Agents Commerciaux par Province.....	14
Graphique 19 : Evolution du nombre des transactions des IMF .....	14
Graphique 20 : Evolution de valeurs des transactions des IMF .....	15
Graphique 21 : Répartition des points de service de la RNP.....	15
Graphique 22 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %).....	17
Graphique 23 : Evolution des créances sur les banques et assimilées.....	18
Graphique 24 : Evolution des créances sur la clientèle.....	18
Graphique 25 : Structure des crédits par terme (en %) .....	19
Graphique 26 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %).....	20

Graphique 27 : Structure des ressources des Etablissements de crédit.....	21
Graphique 28 : Evolution des dettes envers les banques et assimilées.....	21
Graphique 29 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF.....	21
Graphique 30 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %).....	22
Graphique 31 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	22
Graphique 32 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion.....	23
Graphique 33 : Structure du Produit Net Bancaire (en %).....	24
Graphique 34 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque.....	25
Graphique 35 : Structure des emplois des IMF.....	27
Graphique 36 : Evolution du portefeuille crédit.....	27
Graphique 37 : Répartition sectorielle des crédits .....	28
Graphique 38 : Structure des ressources.....	29
Graphique 39 : Répartition des dépôts par catégorie .....	29
Graphique 40 : Evolution des fonds propres (en MBIF).....	30
Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF.....	31
Graphique 42 : Structure des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit .....	34
Graphique 43 : Evolution des actifs pondérés du risque crédit .....	35
Graphique 44 : Evolution des actifs pondérés du risque de change.....	35
Graphique 45 : Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel.....	35
Graphique 46 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier en %.....	36
Graphique 47 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables (RS) et les emplois immobilisés (EI) des banques.....	37
Graphique 48 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation.....	38
Graphique 49 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit .....	39
Graphique 50 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes.....	39
Graphique 51 : Evolution des actifs pondérés du risque de crédit (MBIF).....	41
Graphique 52 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF.....	43
Graphique 53 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF.....	44
Graphique 54 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF.....	44
Graphique 55 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit	46

# Liste des annexes

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2023.....	54
Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2023.....	56
Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la microfinance (en MBIF) à fin 2023.....	57
Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de microfinance (en MBIF) à fin 2023.....	58
Annexe 5: Liste des Etablissements de crédit agréés à fin 2023.....	59
Annexe 6: Liste des Institutions de microfinance agréées/enregistrées à fin 2023.....	60

# Liste des sigles et abréviations

%	: Pourcentage
AFI	: Alliance for Financial Inclusion
AFRITAC	: Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale
ALHQ	: Actifs Liquides de Haute Qualité
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
BSA	: Bank Supervision Application
CAMELI	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Information
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COOPEC	: Coopérative d'Épargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
FGDR	: Fonds de Garantie des Dépôts et Résolution
FENACOBUR	: Faîtière Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichet Automatique de Billets
GFC	: Groupements Financiers Communautaires
ICAAP	: Internal Capital Adequacy Assessment Process
ILAAP	: Internal Liquidity Adequacy Assessment Process
IMF	: Institutions de Microfinance
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions of Burundian Francs
MT	: Moyen Terme
N°	: Numéro
NSFR	: Net Stable Funding Ratio
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAIFAR-B	: Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi
PAR 30	: Portefeuille à risque ayant au moins 30 jours de retard
PNB	: Produit Net Bancaire

RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RLC	: Ratio de Liquidité à Court terme
ROA	: Return On Assets (Rentabilité des actifs)
ROE	: Return On Equity (Rentabilité des fonds propres)
RS	: Ressources Stables
S.A	: Société Anonyme
SEC	: Service Etablissements de Crédit
SEPREC	: Système d'Evaluation du Profil de Risque des Etablissements de Crédit
SIG	: Soldes Intermédiaires de Gestion
SNL	: Service National de Législation
SFN	: Service Financier Numérique
T	: Trimestre

# MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les Etablissements financiers et les Institutions de Microfinance;
5. Emettre les billets de Banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

## Vision

La BRB, une Banque Centrale moderne, dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

# Mot du Gouverneur



L'économie mondiale est confrontée au risque d'une période prolongée de faible croissance, l'impact de plus en plus grave du changement climatique et les défis structurels macroéconomiques ainsi que la guerre russo-ukrainienne et ses effets néfastes restent sans réponse. L'activité économique du Burundi, de manière générale, et celle des Etablissements assujettis à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, en particulier, ne sont pas épargnées à cet état.

L'inflation reste obstinément élevée, atteignant 27,1% en 2023 contre 18,9% en 2022, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires, qui a été observée surtout aux mois de mars et avril 2023.

De plus, l'année 2023 a été caractérisée par une détérioration des termes de l'échange et les importations ont été, en conséquence, frappées.

Néanmoins, la Banque de la République du Burundi (BRB) a fait un suivi minutieux et permanent des Etablissements assujettis afin d'assurer quotidiennement leur résilience. Elle a ainsi privilégié la surveillance des risques, du respect des normes prudentielles et de la qualité du portefeuille crédit.

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les Etablissements de crédit et les Institutions de microfinance, plusieurs ratios prudentiels sont établis notamment les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier ainsi que de liquidité. L'état du respect de ces ratios est satisfaisant, tant pour les Etablissements de crédit que pour les Institutions de microfinance.

Concernant la qualité du portefeuille crédit, la Banque de la République du Burundi a surveillé le niveau de transformation des ressources en emplois, la division des risques, les grands risques, l'état de concentration du risque de crédit, des créances non performantes, de provisionnement et de la radiation des créances.

En dépit des changements climatiques et des défis structurels macroéconomiques ainsi que la guerre russo-ukrainienne et ses effets néfastes, le secteur bancaire burundais est demeuré résilient. Ainsi les dossiers relatifs aux demandes d'agrément et de non objections ont été traités durant l'exercice 2023. Par exemple, il y a eu agrément de six (6) Institutions de microfinance de la première catégorie, de quatre (4) Institutions de microfinance de la troisième catégorie et de vingt et un (21) Institutions de microfinance de la quatrième catégorie (Groupements Financiers Communautaires). De même, treize (13) non-objections ont été accordées aux Etablissements de crédit pour ouverture des agences et guichets en plus d'une délocalisation d'une (1) agence ainsi que la transformation d'un (1) guichet en agence. Signalons, à toutes fins utiles, d'un accord de non-objection par la Banque centrale à cinq (5) Institutions de microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique.

La Banque de la République du Burundi a aussi renforcé le cadre légal et réglementaire en édictant :

- la Circulaire N°1/2023 du 28 Nov. 2023 portant révision de la Circulaire N°1/2018 du 17 août 2018 relative au capital minimum obligatoire des Etablissements de crédit édictée en vertu de la loi N°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires ;
- la Circulaire N° 01/M/23 portant révision de la Circulaire N° 01/M/18 relative à l'agrément des Institutions de microfinance, des Structures faitières et des Organes financiers ainsi qu'à l'enregistrement des Groupements Financiers Communautaires édictée en vertu du Règlement N°001/2018 relatif aux activités de Microfinance ;
- le Règlement N° 001/2023 édicté en application de la loi N°1/02 du 04 février 2008 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- le Règlement N° 003/2023 portant création, missions, organisation et fonctionnement du Fonds de Garantie des Dépôts et Résolution (FGDR) ;
- la Circulaire N°01/FG/2023 Relative aux modalités de paiement des primes, des indemnisations et autres frais édictée en vertu du Règlement N°003/2023 portant création, missions, organisation et fonctionnement du Fonds de Garantie des Dépôts et Résolution ;
- la Circulaire N° 14/M/23 relative à l'enregistrement et au fonctionnement des Groupements Financiers Communautaires (GFC) et des membres de leurs Comités de Gestion édictée en vertu du Règlement N° 001/2018 relatif au Activités de Microfinance ;
- la Réglementation des changes et ses Circulaires d'application.

Dans les perspectives, la BRB va poursuivre son chantier d'élaboration des outils et dispositifs réglementaires conformes aux principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA.

Le présent Rapport annuel de supervision portant sur l'exercice 2023 donne, dans ses chapitres, une présentation du secteur bancaire et celui de la microfinance, leurs activités et performances, les risques encourus et le respect des normes prudentielles tout en informant sur la supervision des Etablissements de crédit et des Institutions de microfinance.

Edouard Normand BIGENDA KO  
  
Gouverneur. -

## Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire au Burundi est composé de 15 Etablissements de crédit dont 14 banques commerciales et 1 établissement financier. Le réseau bancaire est réparti sur tout le territoire national par l'intermédiaire de points de services classiques et d'agents commerciaux. En effet, les 216 Agences et Guichets auxquels s'ajoutent 23 553 Agents commerciaux pour les banques commerciales offrant les services financiers numériques sont approuvés par la BRB. La plupart de ces points de service se trouvent en Mairie de Bujumbura.

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF)

Indicateurs clés	Année			Variation en %	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Nombre d'Etablissements de crédit (en unités)	15	15	15	0	0
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	200	203	216	1,5	6,4
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	10 409	18 015	23 553	73	30,7
Bilan	4 933 645,3	6 462 387,5	7 908 457,2	31,0	22,4
Crédits	1 987 312,5	2 846 119,3	3 719 361,6	43,2	30,7
Créances non performantes	68 296,1	77 552,4	122 744,3	13,6	58,3
Provisions pour créances non performantes	36 987,5	36 139,0	68 680,7	-2,3	90,0
Dépôts de la clientèle	2 817 693,2	3 874 739,0	4 593 624,3	37,5	18,6
Produit Net Bancaire	330 966,2	405 957,6	476 646,8	22,7	17,4
Résultat net	166 252,7	154 740,0	161 462,8	-6,9	4,3
Fonds propres	594 492,9	760 997,7	909 120,9	28,0	19,5
Total des actifs pondérés aux risques	2 584 377,1	3 710 251,3	4 582 476	43,6	23,5
Rendement des actifs (ROA) en %	3,4	2,4	2,0	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en %	28,0	20,4	17,8	-	-
Taux de provisionnement en %	54,2	46,6	56,0	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en %	3,4	2,7	3,3	-	-

Source : BRB, Reportings des Etablissements de crédit.

A fin 2023, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 22,4% par rapport à l'année 2022. En termes de ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 18,6%. Le montant des prêts émis la même année a augmenté de 30,7%.

Quant à la rentabilité, le résultat net a augmenté de 4,3% tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA) a diminué respectivement de 2,6 points et 0,4 points.

A fin 2023, le taux de provisionnement est de 56,0% et celui de détérioration du portefeuille crédits s'élève à 3,3%.

Les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les ratios de solvabilité se sont accrus en conséquence.

## Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

Au cours de l'exercice 2023, l'activité de microfinance a été exercée par 159 institutions de microfinance dont 29 Sociétés Anonymes, 46 Coopératives d'Épargne et de Crédit (y compris les 23 COOPEC de la FENACOBU) et 84 Groupements Financiers Communautaires. Jusqu'à fin décembre 2023, aucune institution de microfinance de deuxième catégorie n'est agréée.

Le secteur de la microfinance, excepté les Groupements Financiers Communautaires, a opéré sur un réseau de 447 points de services (Sièges, Agences et Guichets) contre 402 en 2022, soit une augmentation de 11,19%.

A ces points de services, s'ajoutent 507 agents commerciaux pour quatre (4) institutions de microfinance qui disposent de leurs propres plateformes pour l'exercice des services financiers numériques.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF)

Indicateurs d'activités	Année			Variation en %	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Nombre des institutions de microfinance (en unités) :					
Nombre de coopératives	20	46	46	130	0
Nombre de sociétés anonymes	22	23	29	4,5	26,1
Nombre de Groupements Financiers Communautaires	33	76	84		10,5
				130,3	
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	387	402	447	3,9	11,19
Nombre d'agents commerciaux	40	255	507	537,5	98,8
Nombre des transactions	19 659	15 333	735 452	22,0	4696
Valeur des transactions	3 171	3 782,9	133 626,9	19,3	3432,4
Total Bilan net	757 788,1	948 605,1	1 137 522,8	25,2	19,9
Encours des crédits brut	475 275,4	638 663,7	765 776,0	34,4	19,9
Encours des crédits nets	463 715,6	620 695,9	739 344,1	33,9	19,1
Crédits en souffrance	29 874,0	42 259,4	53 764,1	41,5	27,22
Provisions	11 917,7	18 350,9	26 431,9	54,0	44,03
Immobilisations nettes	52 122,7	65 561,8	86 623,7	25,8	32,1
Dépôts du public	427 074,4	513 267,4	646 925,6	20,2	26,0
Fonds Propres	174 350,4	204 889,6	215 042,4	17,5	5,0
Résultat Net	12 095,4	16 745,1	10 188,7	38,4	-39,2
Rentabilité des actifs (ROA) en %	1,6	1,8	0,9	-	-
Rentabilité des fonds propres (ROE) en %	6,9	8,2	4,7	-	-
PAR30 en %	6,3	6,6	7,0	-	-
Taux de provisionnement en %	39,9	43,4	49,2	-	-

Source : BRB, reporting des IMF.

Le tableau ci-dessus indique que les emplois du secteur de la microfinance ont totalisé un montant de MBIF 1 137 522,8 pour l'exercice 2023 contre MBIF 948 605,1 pour l'exercice 2022, soit une augmentation de 19,9% contre 25,2%.

Du côté des ressources, les dépôts ont connu une hausse de 26%, passant de MBIF 513 267,4 à MBIF 646 925,6.

Au cours de la même période, le volume des crédits bruts à l'économie a augmenté, passant de MBIF 638 663,7 à MBIF 765 776,0, soit une augmentation de 19,9%. Le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR30) et le taux de provisionnement ont respectivement augmenté de 0,4 points et 5,8 points pour s'établir à 7% et 49,2%.

Au terme de l'exercice 2023, le résultat net des IMF s'est établi à MBIF 10 188,7 contre MBIF 16 745,1 à fin 2022 (soit une diminution de 39,2%). La rentabilité des actifs (ROA) et celle des fonds propres (ROE) ont respectivement diminué de 0,9 points et 3,5 points pour se fixer à 0,9% et 4,7%.

S'agissant du nombre et de la valeur des transactions des SFN, ces derniers ont connu une variation positive plus élevée de 4 696% et 3 432,4%, passant de 15 333 transactions à 735 452 et de MBIF 3 782,9 à MBIF 133 626,9 en terme de valeurs de transactions.

Chapitre **1**

**PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE,  
DE LA MICROFINANCE ET  
DE LA REGIE NATIONALE DES POSTES**

# CHAPITRE I : PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DE LA REGIE NATIONALE DES POSTES

## I.1. Présentation du secteur bancaire

### I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat

A fin 2023, le secteur bancaire burundais est composé de quinze (15) Etablissements de crédit, soit quatorze (14) banques et un (1) établissement financier.

Selon la source des capitaux, le secteur bancaire burundais est composé d'Etablissements de crédit à capitaux locaux et d'Etablissements de crédit à capitaux étrangers. Parmi les Etablissements de crédit à capitaux locaux, il existe des Etablissements de crédit à capitaux mixtes, privés et publics. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 3 : Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit

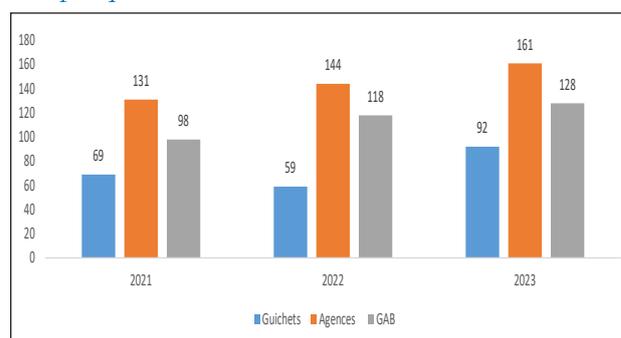
Etablissements de crédit	Année		
	2021	2022	2023
<b>Banques (1)</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Banques à capital mixte	4	4	4
Banques à capital privé local	3	3	3
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Banque à capital public	2	2	2
<b>Etablissements financiers (2)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Etablissements financiers à capital mixte	1	1	1
<b>Total (1) + (2)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

Source : BRB

### I.1.2. Réseau bancaire

Le nombre de Guichets et Agences a augmenté de 13 unités, passant de 203 à 216 à fin 2023. Les guichets à billets automatiques (GAB) sont passés de 118 à 128 pour les mêmes périodes, comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire

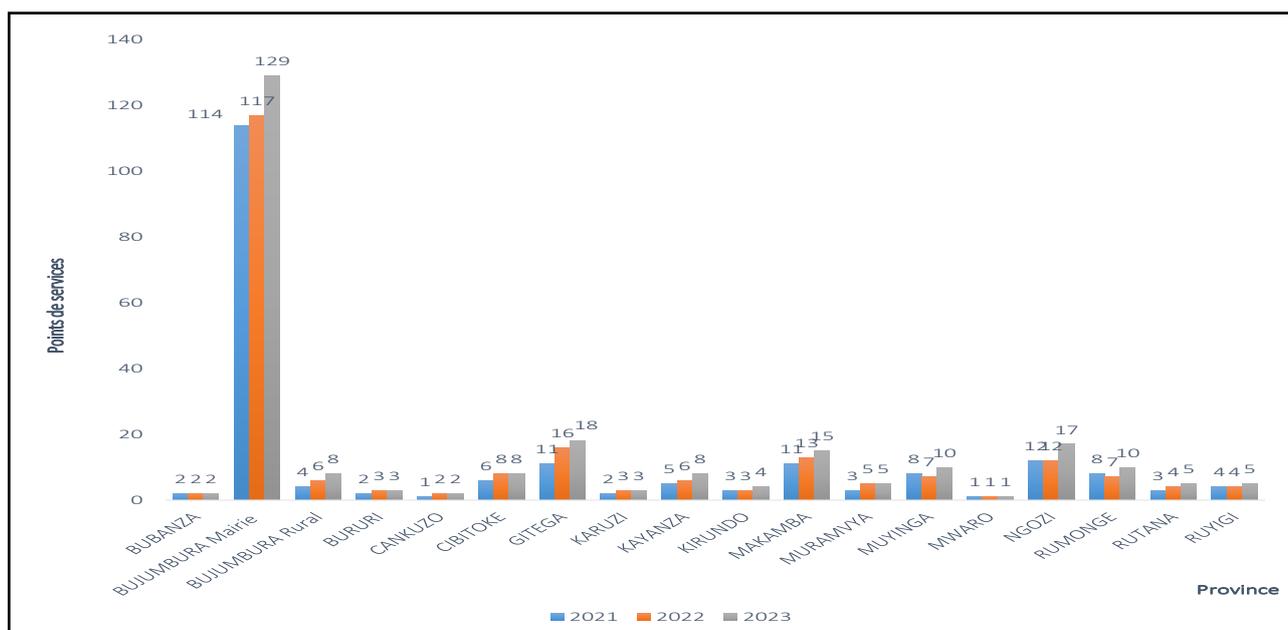


Source : BRB, Reportings des Etablissements de crédit.

Notons que le total des Guichets ainsi que le total des Agences des Etablissements de crédit ont augmenté sur la période. Aussi, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) implantés dans tout le pays a également augmenté de dix (10) unités, se fixant à 128 contre 118 à fin 2022.

Les Guichets et Agences sont essentiellement concentrés en Mairie de Bujumbura (capitale économique) avec plus de la moitié à fin 2022 et à fin 2023.

Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province

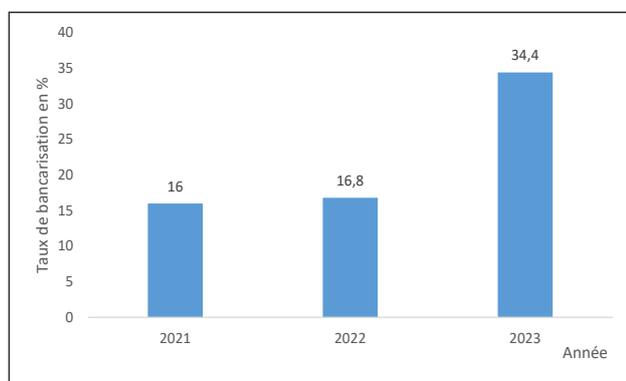


Source : BRB, Reportings des Etablissements de crédit

Les points de services bancaires sont inégalement répartis dans toutes les provinces du pays. Le niveau de bancarisation<sup>1</sup> du pays exprimé à travers le graphique ci-dessous, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l'économie.

Le niveau de bancarisation, évalué par la détention d'un compte dans un établissement de crédit ou dans une Institution de microfinance, est passé de 16,8% à 34,4% à fin 2023.

Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation

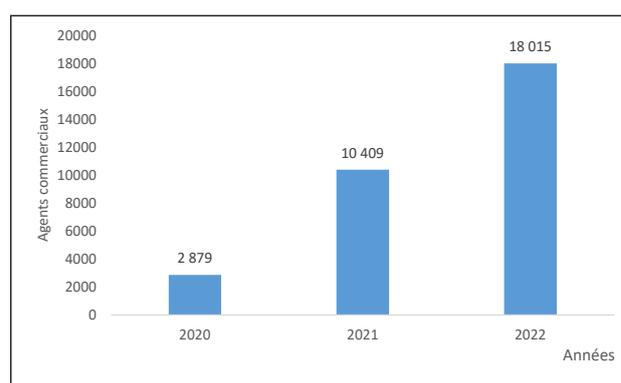


Source : BRB

<sup>1</sup> Dans ce rapport, le taux de bancarisation concerne la population ayant ouvert des comptes dans les Etablissements de crédit et dans les institutions de microfinance. Les données sur la population sont tirées des projections démographiques faites par la Banque Mondiale.

Ainsi, en plus des Agences, Guichets et GAB, le nombre des Agents commerciaux fournissant des services financiers numériques pour le compte des banques a augmenté de 30,7%, passant de 18 015 Agents à 23 553 à fin 2023 comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 4 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN en partenariat avec les Banques commerciales

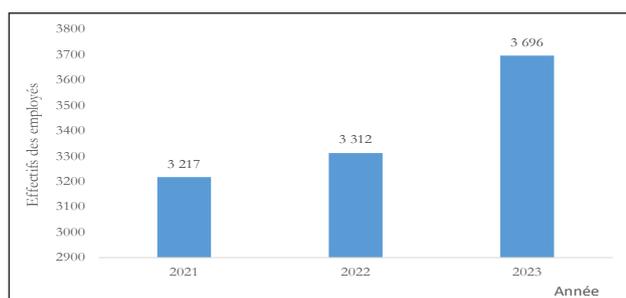


Source : BRB, Reportings des banques commerciales

### I.1.3. Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit

A fin 2023, l'effectif du personnel des Etablissements de crédit s'est établi à 3 696 employés contre 3 312 à fin 2022, soit une augmentation de 1,2%. Le graphique ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 5 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits



Source : BRB, Reportings des Etablissements de crédit.

### I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales

#### I.1.4.1 Groupes homogènes

A fin 2023, les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif des banques commerciales. Les critères de constitution des groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Groupes homogènes selon les critères

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
≥ 10%	4	Grandes banques <sup>2</sup>
5% ≤ X < 10%	3	Banques moyennes <sup>3</sup>
< 5%	7	Petites banques <sup>4</sup>

Source : BRB

<sup>2</sup> Les grandes banques sont toutes les banques dont les quotes-parts du total actif sont supérieures ou égales à 10%

<sup>3</sup> Les banques moyennes sont toutes banques dont les quotes-parts du total actif sont à la fois supérieures ou égales à 5% et inférieure à 10%.

<sup>4</sup> Les petites banques sont toutes les banques dont les quotes-parts du total actif sont inférieures à 5%

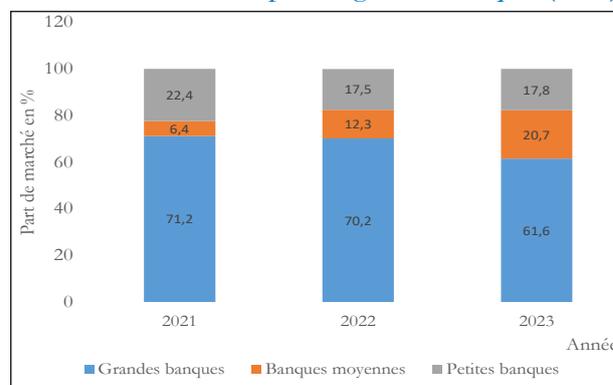
### I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques

#### I.1.4.2.1 Concentration des actifs

Les 4 grandes banques accaparent, à elles seules, 61,6% des actifs à fin 2023. Cette concentration était de 70,2% à fin 2022, soit une diminution de 8,6 points.

L'activité des moyennes et petites banques a connu respectivement une augmentation de 8,4 et 0,3 points, pour se fixer respectivement à 20,7% et 17,8% sur la même période.

Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %)

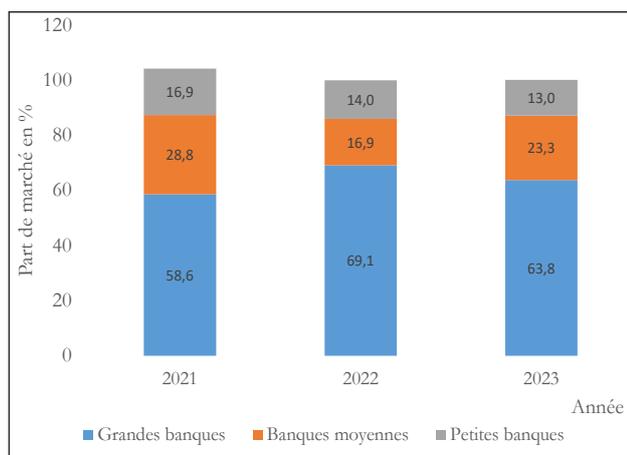


Source : BRB, Reportings des banques commerciales.

#### I.1.4.2.2 Concentration des crédits

La quote-part des grandes banques et celle des petites banques ont connu une diminution, respectivement, de 5,3 et 1 points par rapport à l'année 2022, pour se fixer à 63,8% et à 13,0% à fin 2023, tandis que les banques moyennes ont vu leur part de marché augmentée de 6,4 points pour se fixer à 23,3% à fin 2023.

Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques (en%)

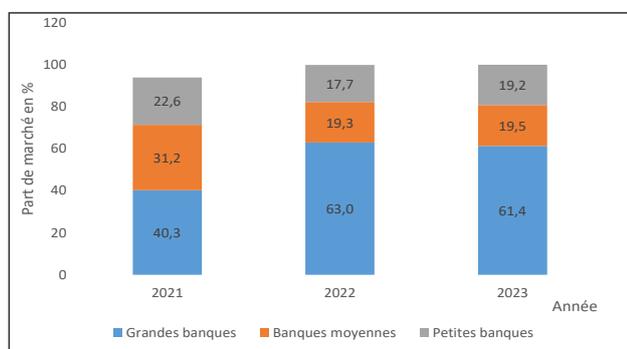


Source : BRB, Reportings des banques commerciales

#### I.1.4.2.3 Concentration des dépôts

La part des dépôts des banques moyennes et des petites banques a augmenté, respectivement, de 0,2 point et 1,5 points par rapport à l'année 2022, pour se fixer à 19,5% et 19,2%, tandis que celle des grandes banques a diminué de 1,6 points par rapport à l'année 2022, pour se fixer à 61,4% à fin 2023.

Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en %)



Source : BRB, Reportings des banques commerciales

#### I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est un indice mesurant la concentration du marché. Il est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.

Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman



Source : BRB, Reportings des banques commerciales.

Le niveau de concentration de l'activité des banques commerciales mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts est de 0,12. Un tel niveau de concentration traduit un marché bancaire à un niveau de concentration moyen<sup>5</sup>. Autrement dit, il y a des écarts réduits entre les quotes-parts des groupes homogènes.

## I.2 Présentation du secteur de la microfinance et de la Régie Nationale des Postes

### I.2.1 Structure du secteur de la microfinance

A fin décembre 2023, l'effectif d'Institutions de microfinance (IMF) assujetties au contrôle de la Banque de la République du Burundi s'est inscrit en hausse de 19,4%, passant de 128 à 159 IMF, réparties en 29 Institutions de microfinance de la première catégorie (Entreprises de microfinance), 46 IMF de la troisième catégorie

<sup>5</sup> L'indice moyen est situé entre 0,12 et 0,17

(Coopératives d'épargne et de crédit) agréées par la Banque Centrale et 84 Groupements Financiers Communautaires enregistrés auprès de la même institution.

Aucune Institution de microfinance de deuxième catégorie n'a été agréée auprès de la BRB.

Tableau 5 : Catégorie et évolution du nombre d'Institutions de microfinance

Catégorie d'Institution de microfinance	2021	2022	2023
1 <sup>ère</sup> catégorie	22	23	29
2 <sup>ème</sup> catégorie	-	-	-
3 <sup>ème</sup> catégorie	20	46	46
4 <sup>ème</sup> catégorie	23	63	84

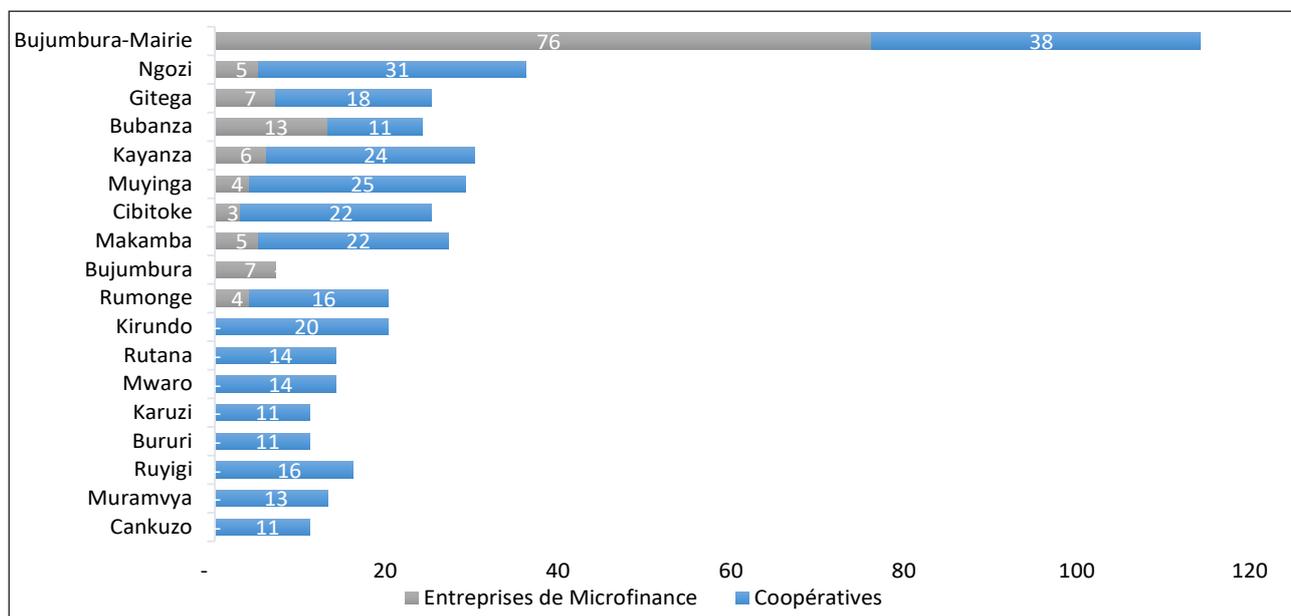
Source : BRB

### I.2.1.1. Réseau des points de service des Institutions de microfinance

Le nombre de points de service des Entreprises de microfinance et des coopératives d'épargne et de crédit (Sièges, Agences et Guichets), autorisés par la Banque Centrale s'élève à 447 contre 402 à fin 2022. A ces points de service, s'ajoutent 507 Agents commerciaux des Institutions de microfinance qui offrent des services financiers numériques.

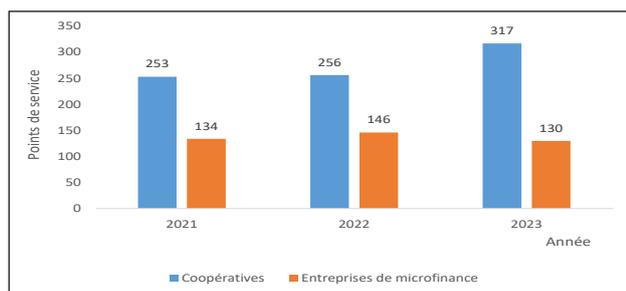
Néanmoins, ces points de service demeurent inégalement répartis sur le territoire national et la plupart de ces derniers sont toujours concentrés en Mairie de Bujumbura qui en enregistre 114 points de services (Sièges, Agences et Guichets) dont 76 pour les Entreprises de microfinance et 38 pour les Coopératives. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des points de service par province.

Graphique 10 : Répartition de points des services des IMF par province à fin 2023



Source : BRB, Reportings des IMF

Graphique 11 : Evolution des points de service des IMF

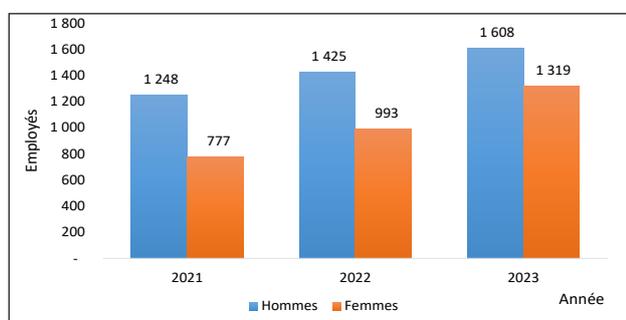


Source : BRB, Reportings des IMF

### I.2.1.2 Effectifs des employés dans les Institutions de microfinance

A fin 2023, l'effectif du personnel des Institutions de microfinance s'est établi à 2 927 employés, composé de 1 319 femmes et 1 608 hommes, contre 2 418 à fin 2022, soit une augmentation de 21,05%. Le graphique ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 12 : Evolution de l'effectif des employés des Institutions de microfinance



Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

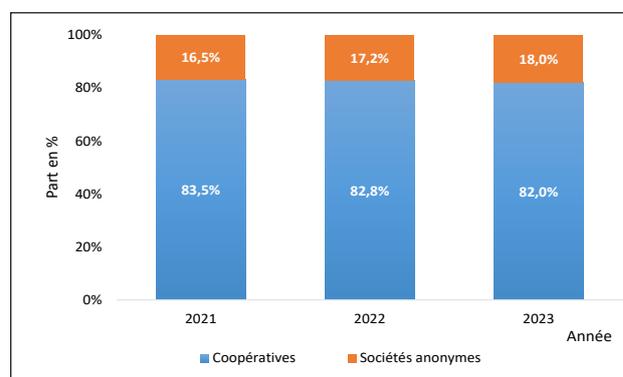
### I.2.1.3. Répartition et concentration des principaux indicateurs financiers des Institutions de microfinance

#### I.2.1.3.1 Répartition des actifs

Les Institutions de microfinance de la 3<sup>ème</sup> catégorie détiennent une grande partie du total actif du secteur de la microfinance. La part de ces dernières s'est établie à 82,0% à fin 2023 contre 82,8% à la clôture de l'exercice 2022, et celle de la

1<sup>ère</sup> catégorie s'est fixée à 18,0% contre 17,2% pour les mêmes périodes.

Graphique 13 : Répartition des actifs par catégorie d'IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

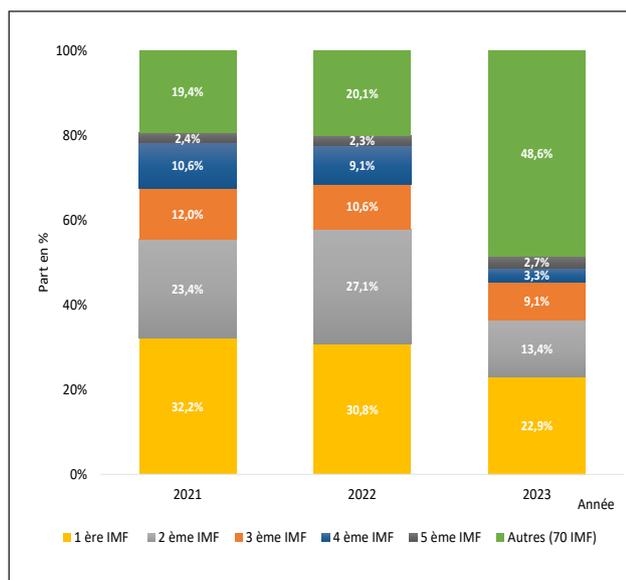
#### I.2.1.3.2 Concentration des actifs

Les cinq (5) premières IMF classées selon leurs volumes d'activité, ont concentré 51,4 % des actifs du secteur de la microfinance contre 79,9 % en 2022, soit une baisse de 28,5 points.

Cette baisse est justifiée par la considération de la FENACOBUBU comme une Coopérative à part entière au cours des exercices antérieurs alors qu'au cours de l'exercice 2023, les Coopéc affiliés à la FENACOBUBU ont été prises en compte individuellement suite au processus de restructuration de cette dernière.

Notons que ces cinq premières IMF dans le total actif sont toutes de la troisième catégorie et le graphique 14 l'illustre.

Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF (en %)



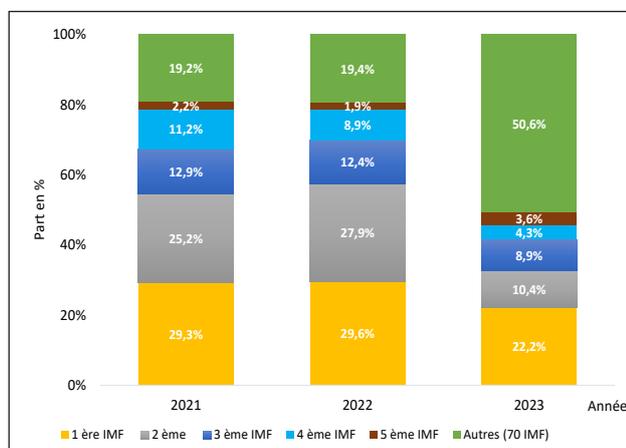
Source : BRB, Reporting des IMF

### I.2.1.3.3 Concentration des crédits

Comme pour la répartition des actifs, la concentration des crédits a été dominée par les IMF de la troisième catégorie.

Ainsi, les cinq premières IMF, classées suivant l'encours crédit ont accumulé 50,4 % du total comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des IMF (en %)



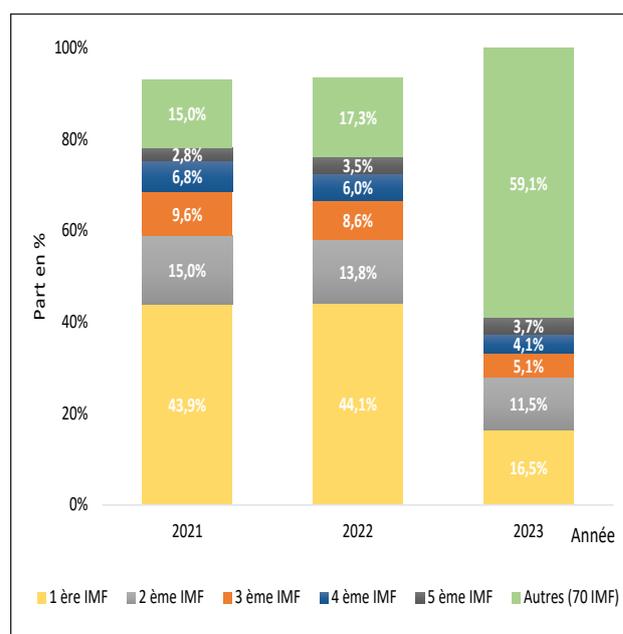
Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

Le graphique 15 montre que la première IMF enregistre 22,2 % de l'encours crédit à fin 2023, les quatre (4) autres suivantes en enregistrent 28,2 % et le reste se partage 50,6 %.

### I.2.1.3.4 Concentration des dépôts

Les cinq (5) premières IMF, classées selon le volume des dépôts, ont accaparé 40,9 % du total des dépôts collectés dans le secteur à fin 2023 contre 82,7 % l'année précédente, soit une diminution de 41,8 points qui est due également à la restructuration de la FENACOBUC.

Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF (en %)



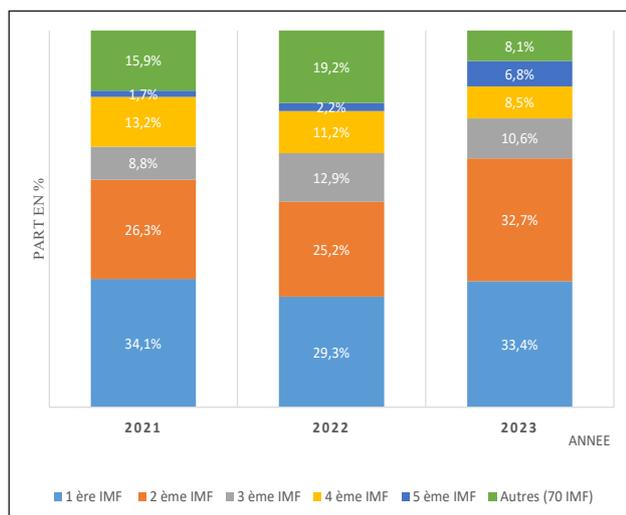
Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

Le graphique ci-haut relève que la première IMF détient 16,5 % des dépôts collectés à fin 2023 et les quatre (4) autres y compris l'IMF de la première catégorie, détiennent 24,4 % tandis que le reste se partage 59,1%.

### 1.2.1.3.5 Concentration du résultat

Les cinq (5) premières IMF, classées selon les résultats nets, ont accumulé 91,9 % du total à fin 2023 contre 80,8 % l'année précédente, soit une diminution de 11,1 points.

Graphique 17 : Répartition et évolution de la concentration des résultats des IMF (en %)



Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

Le graphique ci-dessus indique que la 1<sup>ère</sup> IMF renferme 33,4% du résultat dégagé dans le secteur, suivie de la 2<sup>ème</sup> IMF qui détient 32,7%, les autres totalisent 25,8% au moment où le reste occupe 8,1%.

### 1.2.2 Présentation des Institutions de microfinance fournissant les services financiers numériques

Les Institutions de microfinance fournissant les services financiers numériques jouent un rôle majeur dans la facilitation d'accès rapide aux produits et services financiers fournis par ces dernières.

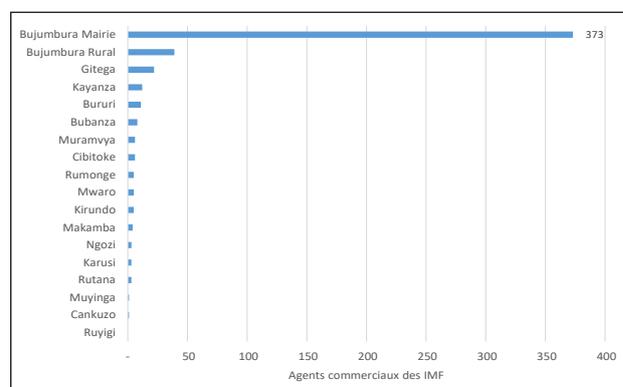
Au cours de l'exercice 2023, les services financiers numériques étaient offerts par quatre (4) Institutions de microfinance ayant leurs propres plateformes approuvées en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des Etablissements de paiement.

L'offre de tels services s'est effectuée à travers un réseau de 507 Agents commerciaux éparpillés sur le territoire national contre 255 Agents en 2022.

Toutefois, il en ressort que la Mairie de Bujumbura affiche une grande concentration des Agents commerciaux avec 373 Agents, soit 73,6% du total réparti sur le territoire national.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des Agents commerciaux par province :

Graphique 18 : Répartition des Agents Commerciaux par Province

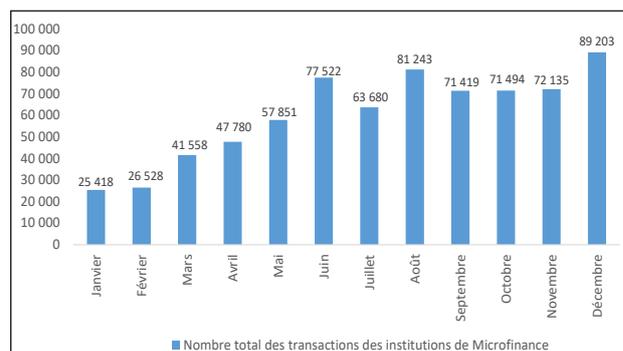


Source : BRB, Reporting des IMF

### 1.2.2.1 Evolution des Services Financiers Numériques offerts par les IMF

Les Services Financiers Numériques fournis par les IMF ont évolué considérablement en termes de nombre et de valeurs à fin 2023, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous.

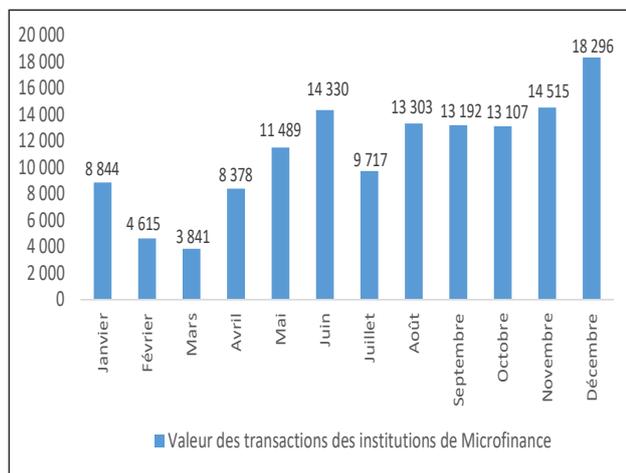
Graphique 19 : Evolution du nombre des transactions des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

Le graphique 19, qui retrace l'évolution mensuelle du nombre de transactions pour l'exercice 2023, montre que les IMF ont enregistré un nombre des transactions plus élevé pour les services financiers numériques à partir du mois de juin.

Graphique 20 : Evolution de valeurs des transactions des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

L'évolution mensuelle de la valeur des transactions des quatre Institutions de Microfinance a varié tout au long de l'année et la valeur la plus élevée s'observe au mois de décembre, comme le montre le graphique ci-haut.

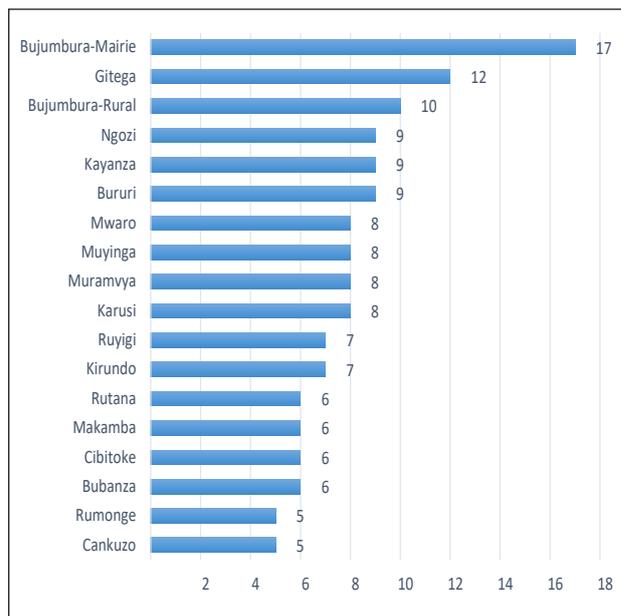
### I.2.3 Présentation de la Régie Nationale des Postes (RNP)

La Loi N° 1/17 du 22 Août 2017 régissant les activités bancaires donne à la Banque Centrale les prérogatives de réguler et superviser la Régie Nationale des Postes (RNP) en ce qui concerne ses activités d'intermédiation financière.

#### I.2.3.1 Répartition des points de service de la RNP

Au cours de l'exercice 2023, la RNP a exercé ses activités d'intermédiation financière en couvrant, à l'instar des exercices antérieurs, toutes les provinces du pays avec un réseau de 146 points de service répartis sur le territoire national, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 21 : Répartition des points de service de la RNP



Source : BRB, Reportings de la RNP

Chapitre **2**

**ACTIVITE ET PERFORMANCE DES  
ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES  
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DE  
LA REGIE NATIONALE DES POSTES**

# CHAPITRE II : ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DE LA REGIE NATIONALE DES POSTES

## II.1. Activité et performance des Etablissements de crédit

### II.1.1. Activité des Etablissements de crédit

A fin 2023, le volume de l'activité bancaire, appréhendé par le total du bilan, s'est accru de 22,4%. Il est passé de MBIF 6 462 387,4 à MBIF 7 910 732,2 à fin 2023.

### II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois s'observe essentiellement au niveau des rubriques des avoirs auprès de la BRB, des emplois immobilisés et des créances sur la clientèle.

Tableau 6 : Evolution des principaux emplois (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Caisse	88 833,1	114 966,0	105 063,7	29,4	-8,6
B.R.B.	176 351,2	439 252,2	442 008,5	149,1	0,6
Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	136 371,8	114 280,8	263 990,2	-16,2	131,0
Créances sur la clientèle	1 987 312,5	2 846 119,3	3 719 361,6	43,2	30,7
Titres du Trésor	1 818 696,8	1 996 178,4	2 069 061,4	9,8	3,7
Emplois Immobilisés	209 626,1	334 577,0	401 806,5	59,6	20,1
Autres	416 454,0	617 013,8	907 165,4	19,5	47,0
<b>Total emplois</b>	<b>4 933 645,3</b>	<b>6 462 387,4</b>	<b>7 908 457,2</b>	<b>31,0</b>	<b>22,4</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

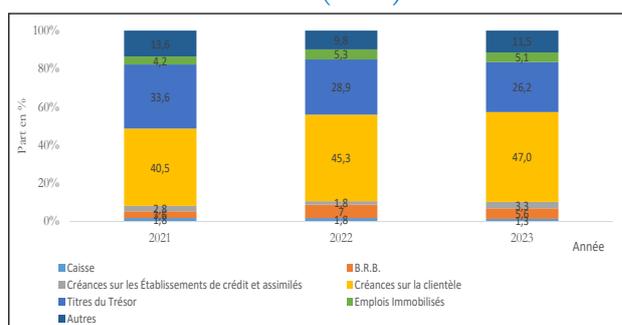
A fin 2023, les avoirs des Etablissements de crédit auprès de la BRB s'établissaient à MBIF 442 008,5 contre MBIF 439 252,2 à fin 2022, soit une augmentation de 0,6%. Les emplois immobilisés, à fin 2023, sont passés de MBIF 401 806,5 à MBIF 334 577,0 à fin 2022, soit une augmentation de 20,1%. Les créances sur la clientèle ont enregistré une augmentation de 30,7% passant de MBIF 2 846 119,3 à MBIF 3 719 361,6 à fin 2023.

Les avoirs en caisse s'élevaient à MBIF 105 063,7 contre MBIF 114 966,0 à fin 2022, soit une baisse de 8,6%. Quant aux titres du Trésor, ils ont augmenté de 3,7% passant de MBIF 1 996 178,4 à MBIF 2 069 061,4 à fin 2023.

Les créances sur les banques et assimilées ont connu une augmentation de 131,0%, passant de MBIF 114 280,8 à MBIF 263 990,2 à fin 2023.

Les parts des emplois dans le total actif sont illustrées par le graphique suivant :

Graphique 22 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %)



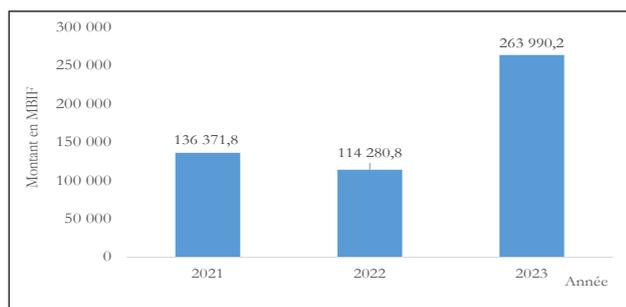
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

### II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les banques et assimilées

Les créances sur les banques et assimilées ont connu une augmentation de 131,0%, passant de MBIF 114 280,8 à MBIF 263 990,2 à fin 2023.

Le graphique ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 23 : Evolution des créances sur les banques et assimilées



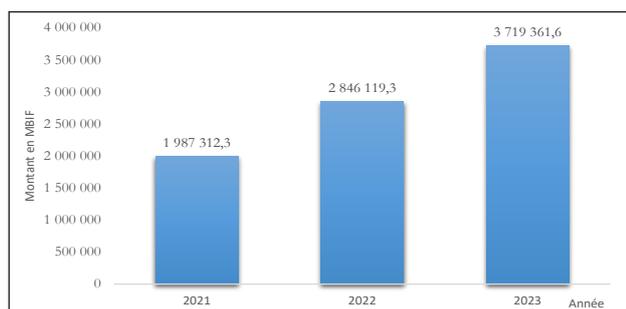
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

### II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 30,7% passant de MBIF 2 846 119,3 à MBIF 3 719 361,6 à fin 2023.

Le graphique ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 24 : Evolution des créances sur la clientèle



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

### II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- Crédits à court terme : crédits à échéance  $\leq 2$  ans ;
- Crédits à moyen terme : crédits à échéance  $> 2$  ans  $\leq 5$  ans ;
- Crédits à long terme : crédits à échéance  $> 5$  ans.

Comme pour l'année 2022, les Etablissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2023. Ces derniers accaparent 38,7% du portefeuille crédit contre 42,4% pour l'année précédente.

Tableau 7 : Structure des crédits par terme (en MBIF)

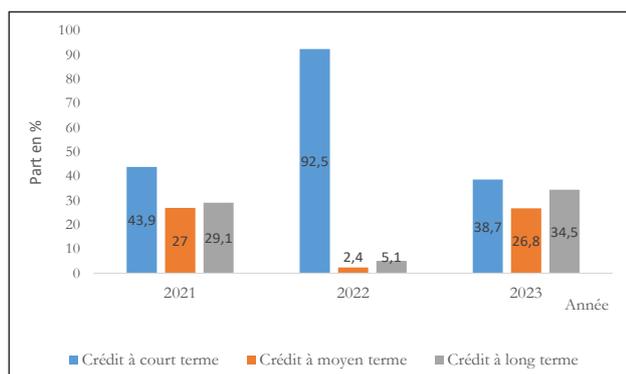
Rubrique	Année			Variation(%)	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Crédits à court terme	874 103,9	1 206 227,3	1 437 882,0	38,0	19,2
Crédits à moyen terme	532 705,2	665 324,5	998 389,0	24,9	50,1
Crédits à long terme	580 503,3	974 567,6	1 283 091,0	67,9	31,7
Total	1 987 312,5	2 846 119,4	3 719 362,0	42,6	30,7

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Les encours crédits à court et à moyen termes ont connu une augmentation respectivement de 19,2% et de 50,1%, passant de MBIF 1 206 227,3 et MBIF 665 324,5 à fin 2022 à MBIF 1 437 882,0 et MBIF 998 389,0 à fin 2023. L'encours crédit à long terme a augmenté de 31,7% passant de MBIF 974 567,6 à MBIF 1 283 091,0 à fin 2023.

A fin 2023, la part de chaque type de crédit dans le total crédit est de 38,7% pour les crédits à court terme, de 26,8% pour les crédits à moyen terme et de 34,5% pour les crédits à long terme.

Graphique 25 : Structure des crédits par terme (en %)



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

#### II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité

A fin 2023, les secteurs d'activités tels que le commerce, l'agriculture, le transport, l'habitat, et l'industrie occupent des parts importantes dans le total des crédits du secteur bancaire avec respectivement 33,6% ; 13,3% ; 12,5% ; 11,7% et 6,8%.

Tableau 8 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

Secteur d'activités	Année			Part en%		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Habitat	355 960	431 895,4	435 827	17,9	15,2	11,7
Hôtellerie	8 139	18 014,1	33 252	0,4	0,6	0,9
Autres Constructions	81 721	121 559,9	141 320	4,1	4,3	3,8
Industrie	170 242	258 263,9	252 152	8,6	9,1	6,8
Commerce	614 528	924 648,4	1 251 148	30,9	32,5	33,6
Tourisme	19 770	22 227,4	19 073	1,0	0,8	0,5
Agriculture	142 675	259 954,1	493 290	7,2	9,1	13,3
Artisanat	6 094	4 485,2	2 652	0,3	0,2	0,1
Café	7 584	103 988,5	16 812	0,4	3,7	0,5
Thé	5 640	6 733,6	3 753	0,3	0,2	0,1
Mines et carrières	25 475	3 618,9	12 969	1,3	0,1	0,3
Transport	132 057	174 283,3	464 814	6,6	6,1	12,5
Éducation	24 481	45 745,7	80 090	1,2	1,6	2,2
Santé	16 834	22 365,0	36 395	0,8	0,8	1,0
Pêche	3 216	3 731,2	5 326	0,2	0,1	0,1
Divers	372 898	444 604,7	470 489	18,8	15,6	12,6
<b>Total</b>	<b>1 987 312,5</b>	<b>2 846 119,35</b>	<b>3 719 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Comme pour les deux années précédentes, le secteur bancaire a beaucoup financé le secteur du commerce en 2023. Ce dernier a absorbé 33,6% du portefeuille crédit destiné à financer l'économie. Les crédits destinés au commerce ont augmenté de 50,5%, passant de 924 648,4 à 1 251 148 MBIF à fin 2023.

Contrairement aux années 2021 et 2022, le financement destiné à l'agriculture, a été privilégié par les Etablissements de crédit. Son encours est

passé de MBIF 259 954,1 à MBIF 493 290 en 2023, soit une augmentation de 89,8% représentant ainsi 13,3% du total des crédits.

#### II.1.1.1.5 Placements financiers

Le portefeuille titres des Etablissements de crédit est constitué des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du Trésor) et des titres de participation.

Tableau 9 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en MBIF)

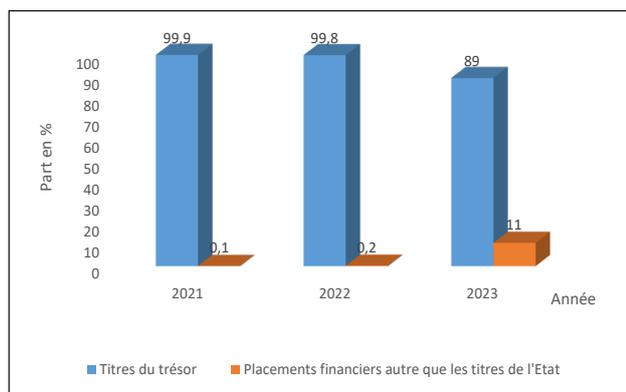
Rubrique	Année			Variation en %	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Titres du Trésor	1 502 398,3	1 996 178,4	2 069 061,4	32,9	3,6
Titres de participation	3 811,4	4 044,4	4 025,3	6,1	-0,5
<b>Total</b>	<b>1 506 209,7</b>	<b>2 000 222,8</b>	<b>2 073 086,7</b>	<b>32,8</b>	<b>3,6</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des Etablissements de crédit a augmenté de 3,6%, passant de MBIF 2 000 222,8 à fin 2022 à MBIF 2 073 086,7 à fin 2023. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation des titres du trésor, qui sont passés de MBIF 1 996 178,4 à fin 2022 à MBIF 2 069 061,4 à fin 2023.

Les titres du Trésor représentent une quote-part de 99,8% du portefeuille global des titres.

Graphique 26 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %)



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Tableau 10 : Principales ressources des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
<b>Refinancement auprès de la B.R.B.</b>	530 833,2	557 316,7	605 389,1	5,0	8,6
<b>Dettes auprès des banques et assimilées</b>	428 857,4	571 108,5	1 046 658,1	33,2	83,3
<b>Dépôts de la clientèle</b>	2 817 693,2	3 874 739,0	4 593 624,3	37,5	18,6
<b>Capital et réserves</b>	469 361,2	595 039,7	725 846,3	26,8	22
<b>Autres</b>	686 900,4	864 183,5	936 939,3	25,8	8,4
<b>Total ressources</b>	<b>4 933 645,4</b>	<b>6 462 387,4</b>	<b>7 908 457,2</b>	<b>31,0</b>	<b>22,4</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

## II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire

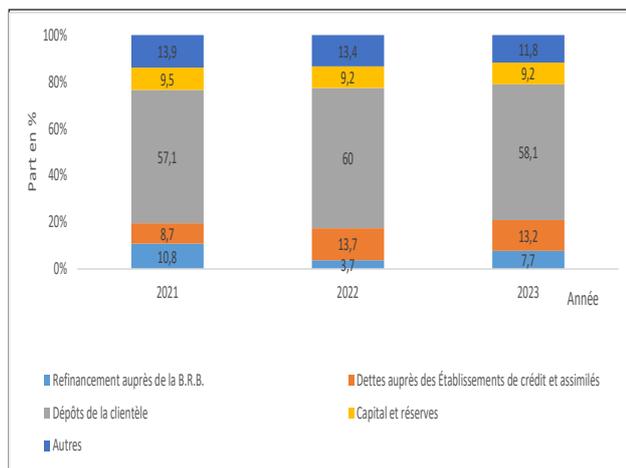
En glissement annuel, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 22,4%. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des Etablissements de crédit, avec une quote-part de 58,1% à fin 2023.

Ces dépôts ont augmenté de 18,6% par rapport à l'année 2022. Les Etablissements de crédit ont multiplié les recours au refinancement auprès de la Banque Centrale dont le montant a augmenté de 8,6%, avec un encours de MBIF 605 389,1 contre MBIF 557 316,7 à fin 2022.

Les dettes auprès des banques et assimilées ont enregistré une hausse de 83,3% sur la même période.

Les dépôts de la clientèle et les interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des Etablissements de crédit représentent respectivement 58,1% et 7,7% en 2023, comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique 27 : Structure des ressources des Etablissements de crédit

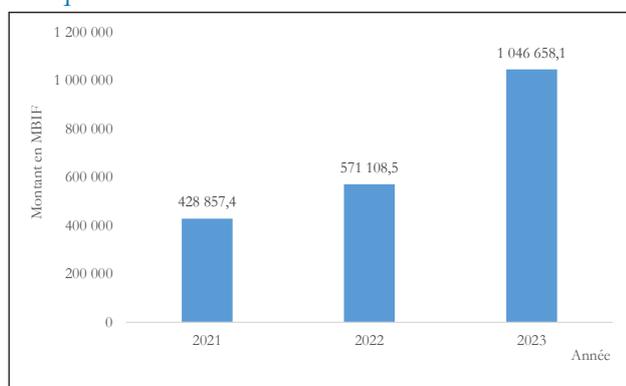


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

### II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des banques et assimilées

De fin 2022 à fin 2023, les dettes auprès des banques et assimilées ont connu une augmentation de 83,3% passant de MBIF 571 108,5 à MBIF 1 046 658,1.

Graphique 28 : Evolution des dettes envers les banques et assimilées

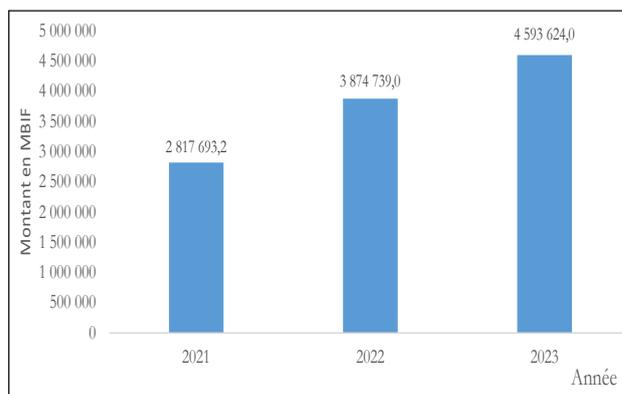


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

### II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 18,6%, passant de MBIF 3 874 739,0 à MBIF 4 593 624,0 à fin 2023 comme le montre le graphique suivant.

Graphique 29 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF



crédit.

### II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- Dépôts à court terme : dépôts à échéance  $\leq 2$  ans ;
- Dépôts à moyen terme : dépôts échéance  $> 2$  ans  $\leq 5$  ans ;
- Dépôts à long terme : dépôts à échéance  $> 5$  ans.

En 2023, les dépôts à court terme occupent 93,6% du total des dépôts de la clientèle des Etablissements de crédit. Les dépôts à moyen et long termes ne représentent respectivement que 1,9% et 4,5%.

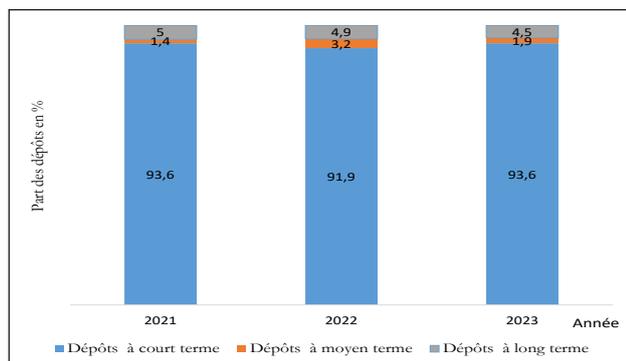
Tableau 11 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF)

Rubrique	Année		
	2021	2022	2023
Dépôts à court terme	2 588 200,9	3 583 799,4	4 297 988
Dépôts à moyen terme	91 052,1	94 743,4	87 366
Dépôts à long terme	138 440,2	196 196,2	208 271
<b>Total</b>	<b>2 817 693,2</b>	<b>3 874 739,0</b>	<b>4 593 624</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Le graphique ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a augmenté de 1,7 points se fixant à 93,6% contre 91,9% à fin 2022, tandis que celles des dépôts à moyen et long termes ont diminué respectivement de 1,3 et 0,4 points de pourcentage pour se fixer à 1,9% et à 4,5 % à fin 2023.

Graphique 30 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)

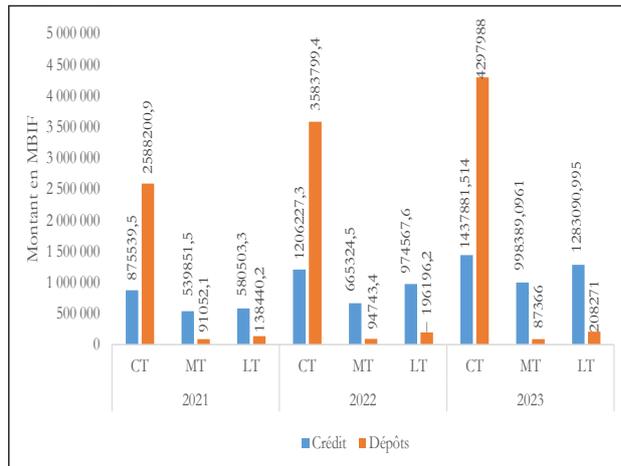


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

#### II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des Etablissements de crédit, le graphique ci-dessous décrit leur évolution par terme.

Graphique 31 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Le graphique ci-dessus montre que c'est uniquement pour la maturité de court terme que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi, conformément aux risques inhérents à l'activité d'intermédiation, il y a eu, de façon avérée, inadéquation dans les transformations des maturités. En effet, les chiffres montrent que les dépôts à court terme participent au financement des crédits des autres termes (moyen et long termes).

### II.1.2 Performance des Etablissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des Etablissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;
- Le coût du risque ;
- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE).

Tableau 12 : Indicateurs de performance (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
<b>Soldes intermédiaires de gestion (SIG)</b>					
Produit Net Bancaire (PNB)	330 966,2	405 957,6	476 646,8	22,7	17,4
Frais généraux	178 593,8	216 537,0	258 266	21,2	19,3
Coût du risque	-15 592,7	10 945,7	36 209	-170,2	230,8
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	158 265,3	195 464,7	220 837	23,5	12,9
Résultat Avant Impôt	175 175,2	186 064,2	204 793,8	6,2	10,1
Résultat Net	166 225,7	154 740,0	161 462,8	-6,9	4,3
<b>Indicateurs de rendement (en %)</b>					
Rentabilité des Actifs (ROA)	3,4	2,4	2,0	-	-
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	28,0	20,4	17,8	-	-
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	76,7	76,5	78,6	-	-

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

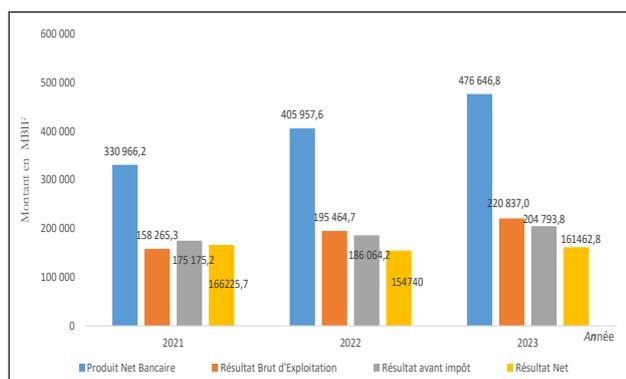
### II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) des Etablissements de crédit

L'évolution des SIG est analysée à travers l'étude de quatre (4) grands soldes : le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, le Résultat avant Impôt et le Résultat Net.

Les quatre soldes à savoir le produit net bancaire, le résultat brut d'exploitation, le résultat avant impôt et le résultat net ont tous augmenté respectivement de 17,4% ; 12,9 ; 10,1% et 4,3%. De ce qui précède, il apparaît que le Résultat net est passé de MBIF 154 740,0 à MBIF 161 462,8 à fin 2023.

Le graphique ci-dessous illustre également cette situation

Graphique 32 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

### II.1.2.1.1 Structure du Produit Net Bancaire (PNB)

Le Produit Net Bancaire (PNB), indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés, les produits nets sur opérations avec la clientèle, les produits nets sur « opérations sur instruments financiers » et les commissions nettes sur prestations de service.

Tableau 13 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilés	91 853,2	88 492,2	73 191,7	-3,7	-17,3
Produits nets sur opérations avec la clientèle	174 603,1	245 678,8	305 734,4	40,7	24,4
Produits nets sur opérations sur instruments financiers	14 419,8	16 722,4	39 297	16,0	135
Commissions nettes sur prestations de service	50 090,0	55 064,2	58 423,8	9,9	6,1
<b>Total (PNB)</b>	<b>330 966,2</b>	<b>405 957,6</b>	<b>476 646,8</b>	<b>22,7</b>	<b>17,4</b>

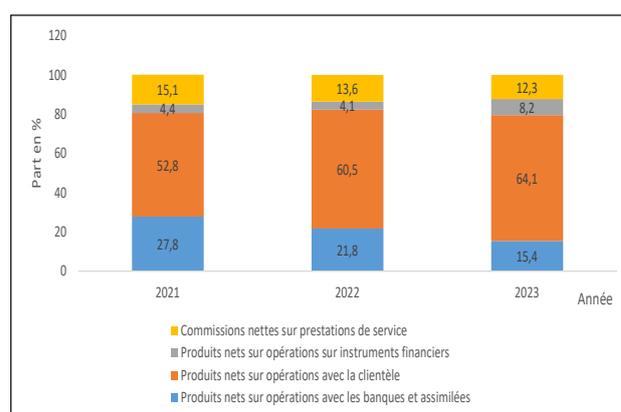
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilées ont connu une baisse de 17,3%, passant de MBIF 88 492,2 à MBIF 73 191,7 à fin 2023. Leur part dans le PNB est de 15,4% à fin 2023. Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont augmenté de 24,4% par rapport à l'année précédente, passant de MBIF 245 678,8 à MBIF 305 734,4. Leur contribution dans le PNB est de 64,1%. Les produits nets sur « Opérations sur instruments financiers » ont augmenté de 135% à fin 2023 par rapport à l'année précédente. Leur contribution dans le PNB est de 8,2%.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une augmentation de 6,1% à fin 2023 par rapport à l'année précédente, passant de MBIF 55 064,2 à MBIF 58 423,8. La contribution des commissions nettes sur prestations de service dans le PNB est de 12,3%.

L'activité principale, à savoir, l'intermédiation financière (produits nets sur opérations avec la clientèle et commissions nettes sur prestations de services) contribue à hauteur de 76,4% dans la formation du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit.

Graphique 33 : Structure du Produit Net Bancaire (en %)



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

### II.1.2.1.2 Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB)

En tant qu'indicateurs de performance des Etablissements de crédit, l'évolution du produit net bancaire, des frais généraux<sup>6</sup> et du coût du risque<sup>7</sup> est reprise dans le tableau ci-dessous.

<sup>6</sup> Les frais généraux des Etablissements de crédit sont composés des charges du personnel, des impôts et taxes, des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des autres charges d'exploitation.

<sup>7</sup> Dotations aux provisions nettes des reprises plus les pertes sèches sur créances irrécupérables (pertes sur créances irrécupérables-récupérations sur créances amorties).

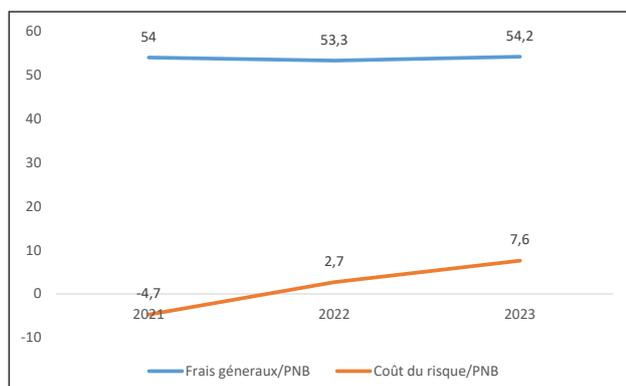
Tableau 14 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque

Année	Montant en MBIF			Rapport en %	
	PNB (1)	Frais généraux (2)	Coût du risque (3)	(2)/(1)	(3)/(1)
2021	330 996,2	178 593,8	-15 592,6	54,0	-4,7
2022	405957,6	216 537,0	10 945,7	53,3	2,7
2023	476 646,8	258 266	36 209	54,2	7,6

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

A fin 2023, les frais généraux ont absorbé le PNB à hauteur de 54,2% contre 53,3% à fin 2022. A la fin de la même période, les reprises ont dominé les dotations aux provisions constituées et le coût du risque n'a pas pesé sur le PNB. Le coût du risque est donc positif à hauteur de MBIF 36 209, ce qui se traduit par la baisse des remboursements ayant débouché sur la constitution des provisions ayant absorbé 7,6% du produit net bancaire à fin 2023. Le graphique suivant illustre bien cette situation.

Graphique 34 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

### II.1.2.1.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) utilisé dans le présent rapport est déterminé par la somme du PNB net des frais généraux et des produits accessoires.

Comme le montre le tableau ci-dessous, à fin 2023, le RBE du secteur bancaire a augmenté de 12,9% par rapport à l'année 2022. Le résultat brut d'exploitation est de MBIF 220 837 contre MBIF 195 464,7 à fin 2022.

Tableau 15 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF)

Année	Résultat Brut d'Exploitation	Variation en%
2021	158 265,3	9,0
2022	195 464,7	23,5
2023	220 837	12,9

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

### II.1.2.1.4 Evolution du résultat avant impôt

Le résultat avant impôt a augmenté de 10,1%, passant de MBIF 186 223,4 à MBIF 204 793,8 à fin 2023.

Tableau 16 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF)

Année	Résultat avant impôt	Variation en %
2021	175 175,2	18,6
2022	186 223,4	6,3
2023	204 793,8	10,1

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

### II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit

Le tableau 18 montre que le résultat net du secteur bancaire a augmenté de 4,3%, passant de MBIF 154 832,5 à MBIF 161 462,8 à fin 2023.

Tableau 17 : Evolution du résultat net (en MBIF)

Année	Résultat	Variation en%
2021	166 225,7	17,8
2022	154 832,5	- 6,9
2023	161 462,8	4,3

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

## II.1.2.2. Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et Rentabilité des Actifs (ROA)

Le rendement des Etablissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Tableau 18 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)

Années	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2021	166 225,7	694 578,5	28,0	4 933 645,3	3,4
2022	154 832,5	760 980,0	20,4	6 462 378,4	2,4
2023	161 462,8	909 120,9	17,8	7 908 457,2	2,0

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à MBIF 909 120,9, MBIF 7 908 457,2 et MBIF 161 462,8 à fin 2023, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 17,8% contre 20,4% en 2022, soit une chute de 2,6 points. La rentabilité des actifs a baissé de 0,4 points revenant de 2,4 à 2,0% à fin 2023.

## II.2. Activité et performance des Institutions de microfinance

### II.2.1 Activité des Institutions de microfinance

Au terme de l'exercice 2023, l'activité des Institutions de microfinance s'est caractérisée par une évolution positive en terme d'emplois nets et de ressources.

### II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de microfinance

Les emplois nets du secteur de la microfinance se sont inscrits en hausse de 19,9%, pour s'établir à MBIF 1 137 522,8 contre MBIF 948 605,1 l'exercice précédent.

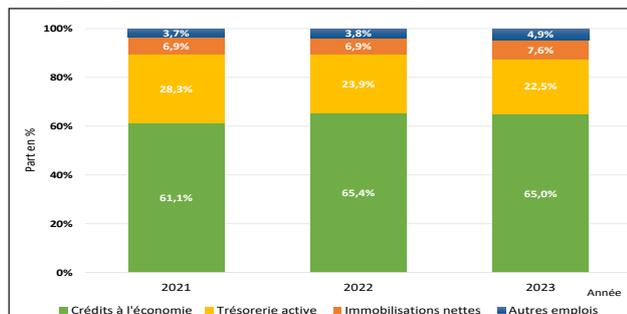
Tableau 19 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	(2021/22)	(2022/23)
Trésorerie active	214 636,1	226 656,5	256 319,4	5,6	13,1
Crédits nets	463 357,7	620 312,8	739 344,1	33,9	19,2
Immobilisations nettes	52 122,7	65 561,8	86 623,7	25,8	32,1
Autres emplois (Opérations diverses)	27 671,6	36 073,9	55 235,6	30,4	53,1
<b>Total des emplois nets</b>	<b>757 788,1</b>	<b>948 605,1</b>	<b>1 137 522,8</b>	<b>25,2</b>	<b>19,9</b>

Source : BRB, Reporting des IMF

L'évolution des emplois nets du secteur de la microfinance comme indiquée dans le tableau 19, reflète une augmentation des crédits nets (19,2%), de la trésorerie active (13,1%) et des immobilisations nettes (32,1%). Les autres emplois (opérations diverses) ont augmenté de 53,1%.

Graphique 35 : Structure des emplois des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

La structure des emplois des IMF dégage une part importante des crédits nets de 65,0% du total actif contre 65,4% l'exercice précédent, soit une diminution de 0,4 points. S'agissant de la trésorerie active, sa quote-part s'est dépréciée de 1,4 points, revenant de 23,9% à 22,5% à fin 2023 et la part des immobilisations nettes a augmenté de 0,7 points.

### II.2.1.1.1 Evolution de l'encours crédits

A fin 2023, les crédits à l'économie se sont appréciés de 20,0% pour se fixer à MBIF 765 362,4 au moment où les crédits en souffrance ont augmenté de 27,2 % passant de MBIF 42 259,4 à MBIF 53 764,1.

Tableau 20 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF)

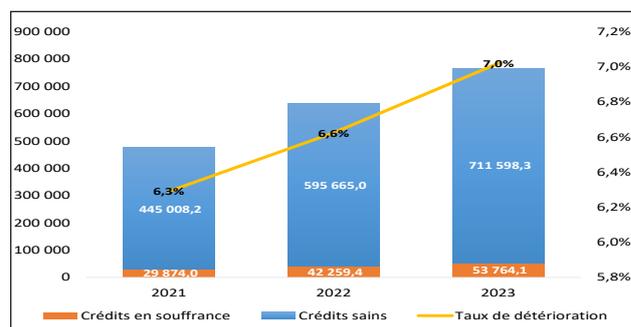
Rubrique	Années			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	(2021/22)	(2022/23)
Crédit à l'économie	474 882,2	638 663,7	765 362,4	34,4	20,0
Crédits sains	445 008,2	595 665,0	711 598,3	33,9	19,5
Crédits en souffrance	29 874,0	42 259,4	53 764,1	41,5	27,2
Provisions	11 917,7	18 350,9	26 431,9	54,0	44,0
Taux de provisionnement	39,9%	43,4%	49,2%	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR 30)	6,3%	6,6%	7,0%	-	-

Source : BRB, Reporting des IMF

Au terme de l'exercice 2023, les provisions constituées pour les crédits en souffrance (d'un montant de 53 764,1 MBIF) s'élèvent à 26 431,9 MBIF, soit un taux de couverture des crédits en souffrance par les provisions de 49,2%.

Le taux de détérioration du portefeuille crédits a augmenté de 0,4 points, passant de 6,6% à 7,0%, comme le montre le graphique ci-contre.

Graphique 36 : Evolution du portefeuille crédit



Source : BRB, Reporting des IMF

### II.2.1.1.2 Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité

Les crédits octroyés par les IMF sont répartis dans les secteurs d'activité comme repris dans le tableau qui suit.

Tableau 21 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

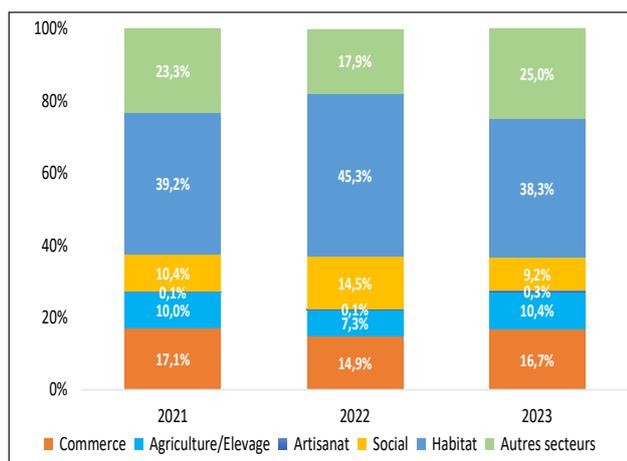
Crédits par secteur d'activité (en MBIF)	Années			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Commerce	81 544,8	94 722,4	126 490,2	16,2	33,5
Agriculture/Elevage	47 466,3	46 733,2	78 965,8	-1,5	69,0
Artisanat	599,9	642,3	2 381,4	7,1	270,8
Social	49 393,1	92 647,8	69 865,2	87,6	-24,6
Habitat	186 865,8	288 690,1	289 598,2	54,5	0,3
Autres secteurs	111 080,1	114 173,6	189 317,0	2,8	65,8
<b>Total</b>	<b>476 950,0</b>	<b>637 609,4</b>	<b>756 617,9</b>	<b>33,7</b>	<b>18,7</b>

Source : BRB, Reporting des IMF

Par secteur d'activité, les crédits alloués à l'habitat, au commerce et à l'agriculture/élevage se sont accrus respectivement de 0,3% ; 33,5% et 69,0% en 2023 tandis que les crédits destinés au secteur social ont diminué de 24,6% du total des crédits octroyés.

Les parts occupées par les crédits alloués à l'habitat, au commerce et à l'agriculture/élevage sont respectivement de 38,3% ; 16,7%, 10,4% et les crédits alloués au secteur artisanal occupent une place insignifiante.

Graphique 37 : Répartition sectorielle des crédits



Source : BRB, Reporting des IMF

### II.2.1.2 Evolution des ressources

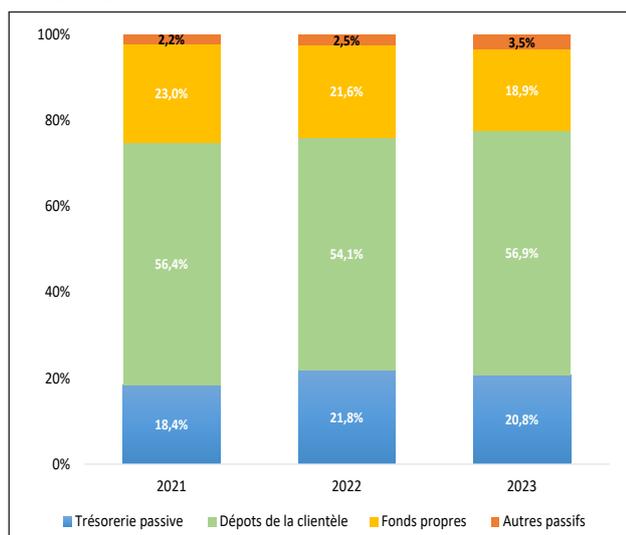
A fin 2023, le total des ressources du secteur de la microfinance a connu une hausse de 19,9%, passant de MBIF 948 605,1 à MBIF 1 137 522,8. Cette augmentation des ressources s'explique par un accroissement des dépôts collectés (26,0%), de la trésorerie passive (14,1%) et des fonds propres (5,0%).

Tableau 22 : Evolution des ressources (en MBIF)

Structure des ressources	Années			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	2021/22	2022/23
Trésorerie passive	139 441,0	206 913,1	236 144,3	48,4	14,1
Dépôts	427 074,4	513 267,4	646 925,6	20,2	26,0
Fonds propres	174 350,4	204 889,6	215 042,4	17,5	5,0
Autres passifs	16 922,3	23 535,0	39 410,4	39,1	67,5
<b>Total ressources</b>	<b>757 788,1</b>	<b>948 605,1</b>	<b>1 137 522,8</b>	<b>25,2</b>	<b>19,9</b>

Source : BRB, Reporting des IMF

Graphique 38 : Structure des ressources



Source : BRB, Reporting des IMF

Le graphique 38 fait ressortir qu'à la fin de l'exercice 2023, les ressources des Institutions de microfinance sont principalement constituées des dépôts représentant, à eux seuls, 56,9% du total des ressources, des fonds propres occupant 18,9% du total des ressources et de la trésorerie passive qui en représente 20,8%.

### II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de microfinance

A fin 2023, les dépôts collectés auprès des clients et membres des Institutions de microfinance de première et troisième catégories ont dégagé un total de MBIF 646 925,6 marquant ainsi une hausse de 26,0% contre 20,2% en 2022.

Tableau 23 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (en MBIF)

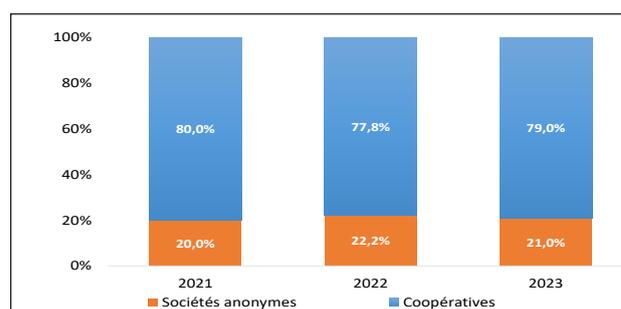
Structure des Dépôts	Année			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	2021/22	2022/23
Coopératives	341 792,7	399 529,4	511 267,3	16,9	28,0
Sociétés anonymes	85 281,7	113 738,0	135 658,4	32,4	19,3
<b>Total</b>	<b>427 074,4</b>	<b>513 267,4</b>	<b>646 925,6</b>	<b>20,2</b>	<b>26,0</b>

Source : BRB, Reporting des IMF

Ce tableau montre qu'à la fin de l'exercice 2023, les dépôts collectés par les IMF de première catégorie (Sociétés Anonymes) ont enregistré une hausse de 19,3% pour se fixer à MBIF 135 658,4 contre MBIF 113 738,0 l'année précédente.

Les dépôts collectés par les IMF de troisième catégorie (Sociétés coopératives) ont enregistré une évolution de 28,0% à fin décembre 2023, passant de MBIF 399 529,4 à MBIF 511 267,3.

Graphique 39 : Répartition des dépôts par catégorie



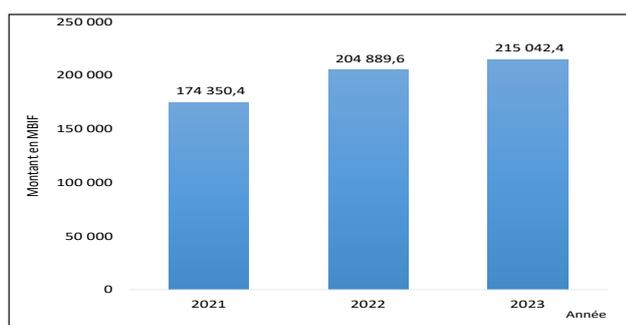
Source : BRB, Reporting des IMF

A fin 2023, la répartition des dépôts collectés par le secteur de la microfinance révèle que les dépôts collectés par les IMF de la 3<sup>ème</sup> catégorie (Coopératives d'épargne et de crédit) représentent 79,0% du total des dépôts, alors que ceux collectés par les IMF de la première catégorie (Sociétés anonymes) occupent 21,0% pour la même période.

#### II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres

A la clôture de l'exercice 2023, les fonds propres des Institutions de microfinance se sont intensifiés de 5,0% pour s'établir à MBIF 215 042,4 contre MBIF 204 889,6 à fin 2022.

Graphique 40 : Evolution des fonds propres (en MBIF)



Source : BRB, Reporting des IMF

Tableau 24 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF)

Solde intermédiaire de gestion	Année			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	2021/22	2022/23
Produit Net Bancaire(PNB)	54 775,4	67 238,6	110 592,4	22,8	64,5
Marge bénéficiaire	7 240,7	812,1	30 013,7	-88,8	3595,8
Résultat Brut d'exploit(RBE)	32 260,9	41 123,2	38 467,2	27,5	-6,5
Résultat Net d'exploitation(RNE)	16 055,5	21 440,3	12 907,6	33,5	-39,8
Résultat de l'exercice	12 095,4	16 745,1	10 188,7	38,4	-39,2

Source : BRB, Reporting des IMF

#### II.2.2.2 Evolution des Indicateurs de Rendement

Le rendement des Institutions de microfinance a été évalué sur base des indicateurs de rentabilité

### II.2.2 Performance des Institutions de microfinance

La performance des Institutions de microfinance est évaluée sur base des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) et des Indicateurs de Rendement.

#### II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion

Le tableau ci-dessous montre que le résultat net global réalisé par les IMF au 31 décembre 2023 a connu une régression de 38,9%, revenant de MBIF 16 745,1 à MBIF 10 188,7.

Le Produit Net Bancaire et la marge bénéficiaire ont respectivement augmenté de 64,5% et 3595,8%. Par contre, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Net d'Exploitation ont respectivement diminué de 6,5% et 39,8%.

des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

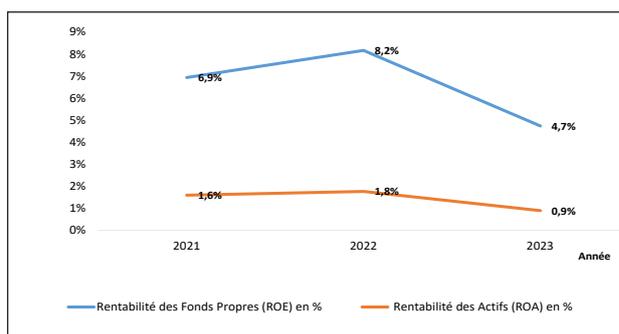
Tableau 25 : Evolution des Indicateurs de Rendement des IMF (en MBIF)

Rubrique	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) : (1) / (2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) : (1)/(3) en %
2021	12 095,4	174 350,4	6,9	757 788,1	1,6
2022	16 745,1	204 889,6	8,2	948 605,1	1,8
2023	10 188,7	215 042,4	4,7	1 137 522,8	0,9

Source : BRB, Reporting des IMF

Au terme de l'exercice 2023, le tableau ci-haut indique que le rendement des actifs (ROA) s'est établi à 0,9% contre 1,8% de l'année précédente; soit une diminution de 0,9 points. De même, la rentabilité des fonds propres (ROE) a connu une régression de 3,5 points pour s'établir à 4,7% contre 8,2% en 2022.

Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

#### II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit

Tableau 26 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF)

Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2021	10 851,1	151 980,9	7,1	632 641,3	1,7
2022	15 558,1	171 722,8	9,1	785 271,8	2,0
2023	13 805,7	175 397,5	7,9	932 519,5	1,5

Source : BRB, Reporting des IMF

A fin 2023, la rentabilité des fonds propres (ROE) des coopératives d'épargne et de crédit et celle des actifs (ROA) ont respectivement diminué de 1,2 et 0,5 points.

#### II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

La rentabilité des fonds propres et celle des actifs des Institutions de microfinance de première catégorie ont respectivement connu une régression

de 12,7 et 2,6 points. Au regard de ces indicateurs, les institutions de microfinance de cette catégorie n'ont pas été performantes.

L'origine du rendement négatif des IMF de la 1<sup>ère</sup> catégorie résulte d'une violation flagrante d'un ratio de limitation des risques pris sur une seule signature qui a contraint l'une de ces institutions à une sanction pécuniaire et à un provisionnement important du risque encouru.

Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF)

Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2021	1 244,3	22 369,4	5,6	125 146,8	1,0
2022	1 187,0	33 166,8	3,6	163 333,3	0,8
2023	-3 617,0	39 644,8	-9,1	205 033,2	-1,8

Source : BRB, Reporting des IMF

## II.3 Activité financière de la RNP

L'activité financière exercée par la RNP comprend, d'une part, les activités financières classiques se rapportant à l'octroi de crédits et à la collecte des dépôts de ses clients et, d'autre part, les activités en rapport avec les services de transfert

d'argent, notamment, via les plateformes RIA et RUNGIKA.

Le tableau ci-dessous renseigne les principaux indicateurs d'activité financière de la RNP relatifs à l'exercice 2023.

Tableau 28 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP

Rubrique	Années			Variation	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Nombre total de clients	681 717	388 489	360 405	-43	-7,2
Encours des crédits bruts en MBIF	9 602	7 778,8	9 347,7	-18,9	20,16
Nombre de bénéficiaires des crédits accordés en MBIF	26 370	21 327	24 683	-19,1	15,7
Dépôts des clients en MBIF	33 048,9	25 495	37 918	-22,9	48,7
Nombre de transactions des services financiers numériques (RUNGIKA)	40	0	0	-100	-
Nombre de transactions des services financiers numériques (RIA)	6 822	6 031	5 336	-11,6	-11,5
Valeur des transactions des services financiers numériques (RUNGIKA) en MBIF	11	0	0	-100	-
Valeur des transactions des services financiers numériques (RIA) en MBIF	2 903,3	2 646,9	2 687	-8,8	1,5

Source : BRB, Reporting de la RNP

A fin 2023, l'encours crédits bruts octroyés par la RNP à la clientèle a connu une hausse de 20,16 % passant de MBIF 7 778,8 à MBIF 9 347,7. De même, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 48,7 % pour se fixer à MBIF 37 918.

Au cours de la même période, les transactions effectuées par ses services financiers numériques à travers la plateforme « RIA<sup>8</sup> » ont connu une légère augmentation de 1,5 %, passant de MBIF 2 646,9 à MBIF 2 687. Néanmoins, la plateforme « RUNGIKA<sup>9</sup> » n'a enregistré aucune opération au cours des deux derniers exercices.

<sup>8</sup> Il s'agit d'un service offert à l'international

<sup>9</sup> Il s'agit d'un service offert au niveau local

Chapitre **3**

**RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET  
QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT**

## CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT

### III.1 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Etablissements de crédit

augmenté respectivement de 24,9%, 75,4% et 18,0%. Toutefois, les ratios de solvabilité sont restés dans les limites réglementaires.

#### III.1.1 Principaux risques des Etablissements de crédit

De par son activité, les principaux risques encourus par un Etablissement de crédit portent surtout sur la solvabilité et sur la liquidité.

En 2023, les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres. Tous les actifs pondérés des risques de crédit, de change et opérationnel ont

#### III.1.1.1 Risques nets pondérés des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, les actifs pondérés des risques inhérents à l'activité du secteur bancaire sont répartis entre les risques de crédit, de change et opérationnel.

Tableau 29 : Structure et évolution des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit

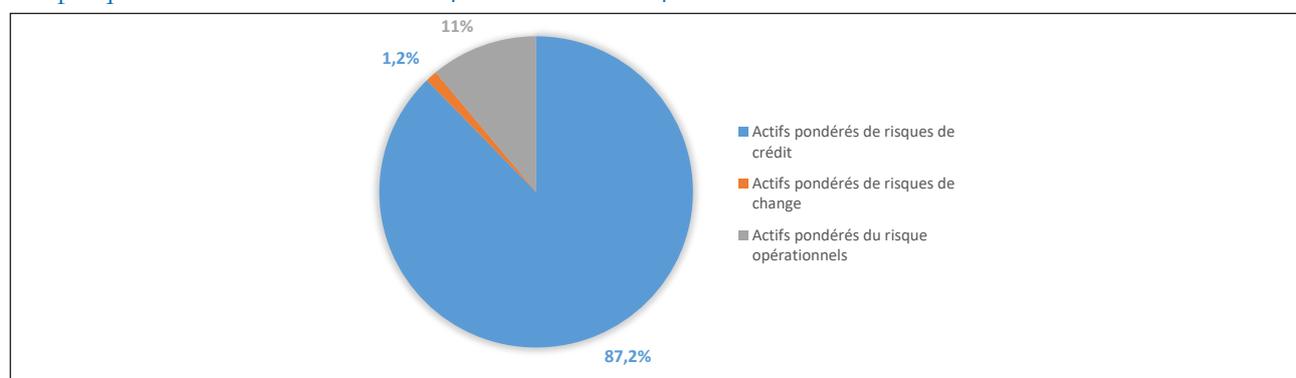
Actifs pondérés aux risques en MBIF	2021	2022	2023	Variation en%	
				2021/2022	2022/2023
Actifs pondérés du risque de crédit	2 180 198,8	3 199 398,7	3 995 493	46,7	24,9
Actifs pondérés du risque de change <sup>10</sup>	37 942,6	46 455,3	81 489	22,4	75,4
Actifs pondérés du risque opérationnel	366 235,7	428 222,3	505 494	16,9	18,0
<b>Total des actifs pondérés des risques</b>	<b>2 584 377,1</b>	<b>3 674 076,3</b>	<b>4 582 476</b>	<b>42,2</b>	<b>24,7</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

A fin 2023, les actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit se sont établis à MBIF

4 582 476 contre MBIF 3 674 076,3 l'année précédente, soit une hausse de 24,7%.

Graphique 42 : Structure des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

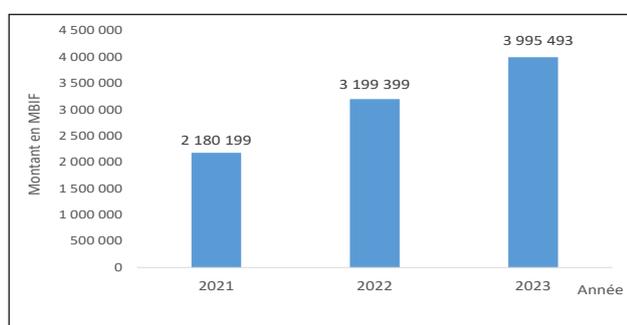
<sup>10</sup> Le risque de marché ne comprend que le risque de change dans le présent rapport.

Le graphique 42 montre que les actifs pondérés du risque de crédit, de change et opérationnel ont occupé respectivement 87,2% ; 1,2% et 11,0% du total des actifs pondérés à fin 2023.

### III.1.1.1.1 Risque de crédit

Les actifs pondérés du risque de crédit se sont élevés à MBIF 3 995 493 contre MBIF 3 199 398,7 à fin 2022, soit une augmentation de 24,9%.

Graphique 43 : Evolution des actifs pondérés du risque crédit

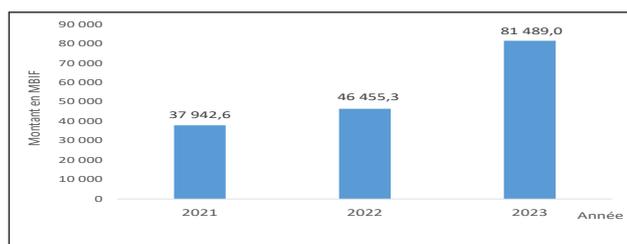


crédit

### III.1.1.1.2 Risque de change

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, le risque de marché est capté uniquement à travers le risque de change. Les actifs pondérés du risque de change sont de MBIF 81 489 contre MBIF 46 455,3 MBIF à fin 2022, soit une hausse de 75,4%.

Graphique 44 : Evolution des actifs pondérés du risque de change

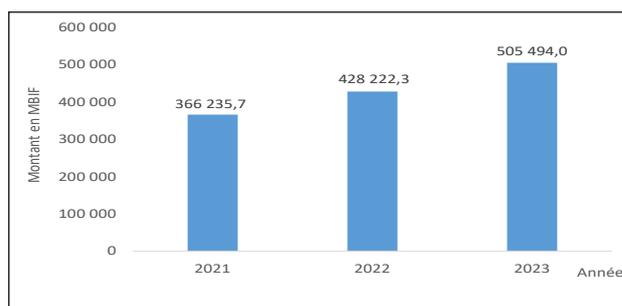


crédit

### III.1.1.1.3 Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « Indicateur de Base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre dudit risque ont connu un accroissement de 18,0%, passant de MBIF 428 222,3 à MBIF 505 494 à fin 2023.

Graphique 45 : Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

## III.1.2 Normes prudentielles des Etablissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les Etablissements de crédit, des normes prudentielles sont évaluées notamment celles relatives aux fonds propres, aux ratios de solvabilité et de levier, ainsi que de liquidité.

### III.1.2.1 Fonds propres des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 02/2018 relative aux fonds propres des Etablissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Les fonds propres de base d'un Etablissement de crédit sont constitués par la somme des fonds propres de base du noyau dur et des fonds propres de base additionnels.

Tableau 30 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	2021	2022	2023	Variation en%	
				2021/2022	2022/2023
Fonds propres de base	555 740,5	694 603	835 702	24,9	20,3
Fonds propres de noyau dur	496 451,2	563 670	706 440	13,5	25,3
Fonds propres de base additionnels	59 289,3	130 933	129 261	120,8	-1,27
Fonds propres globaux	594 492,9	760 997,7	909 121	28,0	19,5

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Les fonds propres de base des Etablissements de crédit ont augmenté de 20,3%, passant de MBIF 694 603 à MBIF 835 702 à fin 2023. Les fonds propres globaux se sont accrus de 19,5%, passant de MBIF 760 997,7 à MBIF 909 121 à fin 2023.

L'augmentation des fonds propres globaux dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

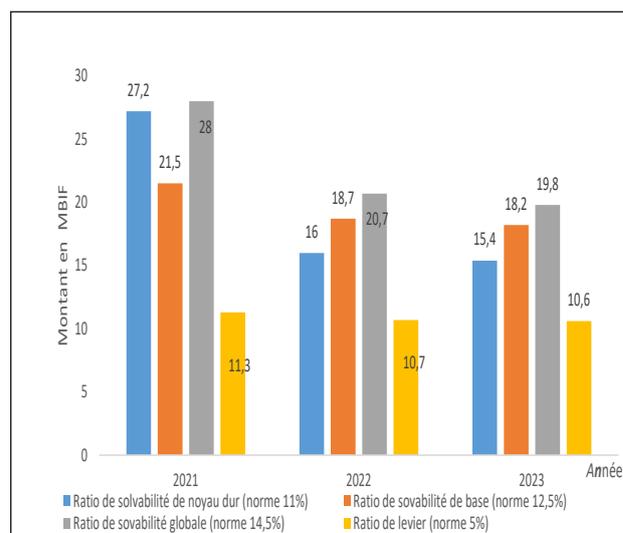
### III.1.2.2 Ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit

Selon les articles 3 et 5 de la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, ces derniers sont tenus de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité de base de noyau dur de 11% ;
- Un ratio de solvabilité de base de 12,5% ;
- Un ratio de solvabilité globale de 14,5%.
- Un ratio de levier minimum de 5%.

De façon globale, ces ratios se sont établis à fin 2023 respectivement à 15,4% ; 18,2% ; 19,8% et 10,6%.

Graphique 46 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier en %



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Les ratios de solvabilité de base du noyau dur, de solvabilité de base, de solvabilité globale et de levier ont tous diminué en 2023 par rapport à 2022. Malgré cette baisse, le secteur bancaire est resté soluble puis que leurs ratios sont demeurés dans les limites réglementaires.

### III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques

Conformément à la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme des banques, ces dernières sont tenues de respecter en permanence un ratio de liquidité à court terme (RLC) au moins égal à 100% entre, d'une part, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) qu'elles détiennent et, d'autre part, le total des sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité, tant pour la monnaie locale que pour les devises.

### III.1.2.3.1 Ratios de liquidité à court terme des banques

Au terme de 2023, pour la monnaie locale, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ), s'élève à MBIF 2 107 358 contre MBIF 2 004 444 à fin 2022, soit une hausse de 5,1%.

Quant à l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) en devises, il se chiffre à MBIF 168 113 contre MBIF 144 145 à fin 2022, avec une variation en hausse de 16,6%.

Tableau 31 : Ratios RLC des banques

Libellés	2021		2022		2023		Variation en% (2022/2023)	
	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises
Encours ALHQ	1 597 954	114 658	2 004 444	144 145	2 107 358	168 113	5,1	16,6
Sorties nettes de trésorerie	828 832	84 631	1 264 170	85 109	1 212 266	98 284	-4,1	15,5
Liquidité (en %)	192,8	135,5	158,6	169,4	173,9	171,0	-	-

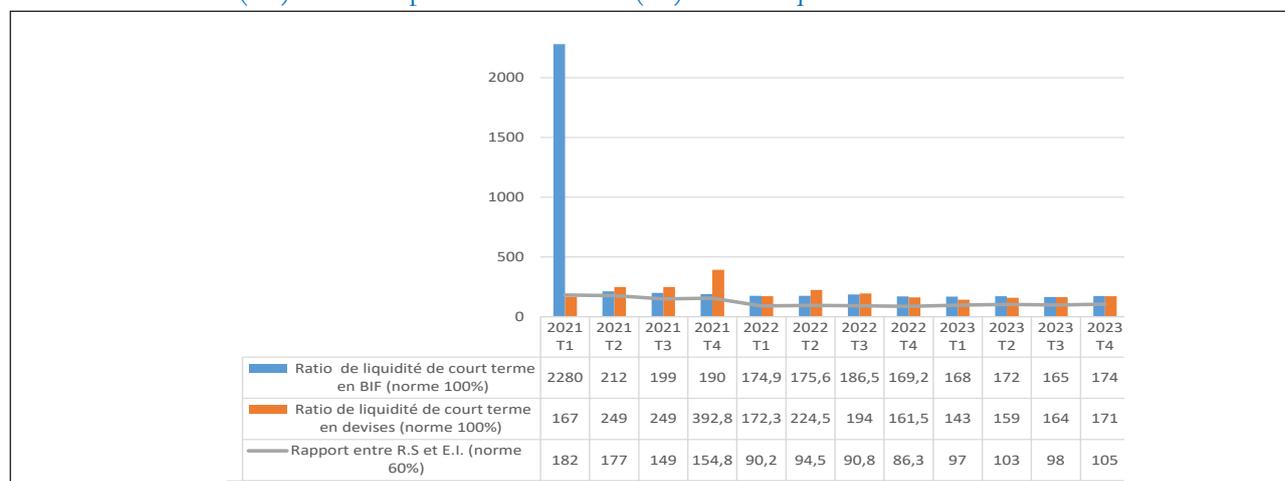
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

A fin décembre 2023, les banques sont à même de s'acquitter de leurs engagements journaliers en BIF et aussi de faire face à une période de 30 jours à venir dans une hypothèse de tension de liquidité sur le marché. Le ratio de liquidité à court terme en BIF des banques a atteint 173,9% pour une norme minimale de 100%.

Pour les transactions en devises, les banques ont été surliquides du fait que le ratio de liquidité à

court terme s'est établi à 171,0%, à fin 2023, pour une norme minimale de 100%. Cet état de fait est expliqué par le fait que certaines banques ne font pas encore les transactions en devises, par conséquent, n'ont pas d'engagements en devises et affichent fictivement des ratios de liquidité à court terme aberrants et biaisant ainsi l'écart-types et la moyenne.

Graphique 47 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables (RS) et les emplois immobilisés (EI) des banques



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

### III.1.2.3.2 Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement des crédits par les dépôts de la clientèle de

l'établissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

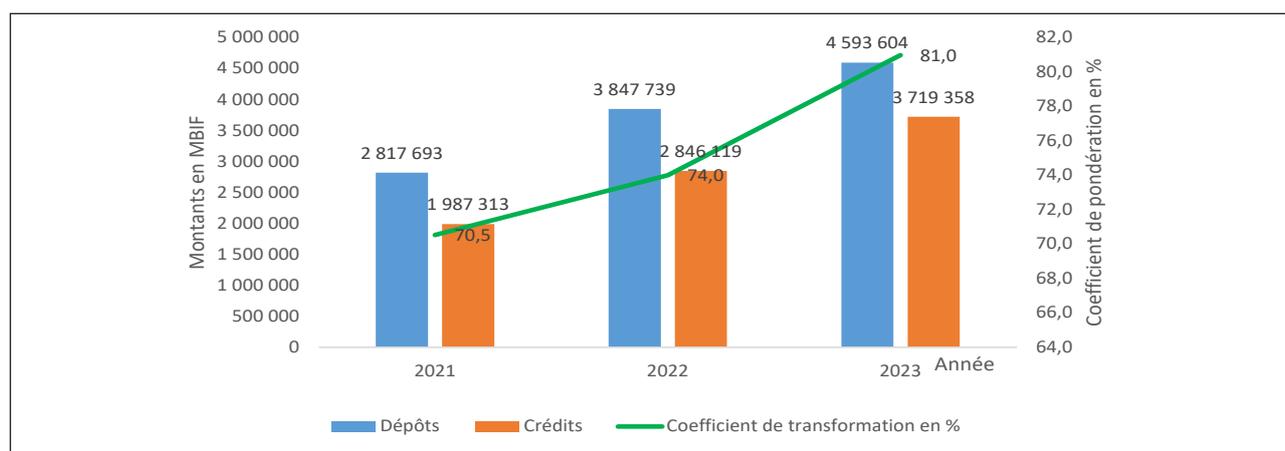
Tableau 32 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF)

Rubriques	2021	2022	2023	Variation en%	
				2021/2022	2022/2023
Dépôts (en MBIF) (1)	2 817 693,2	3 847 739,0	4 593 604,1	36,6	18,6
Crédits (en MBIF) (2)	1 987 312,5	2 846 119,4	3 719 357,3	43,2	30,7
Coefficient de transformation en% (2)/(1)	70,5	74,0	81,0	-	-

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Il ressort du tableau ci-dessus que le coefficient de transformation des dépôts en crédits a augmenté de 7 points, soit 81,0% contre 74,0% à fin 2022.

Graphique 48 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

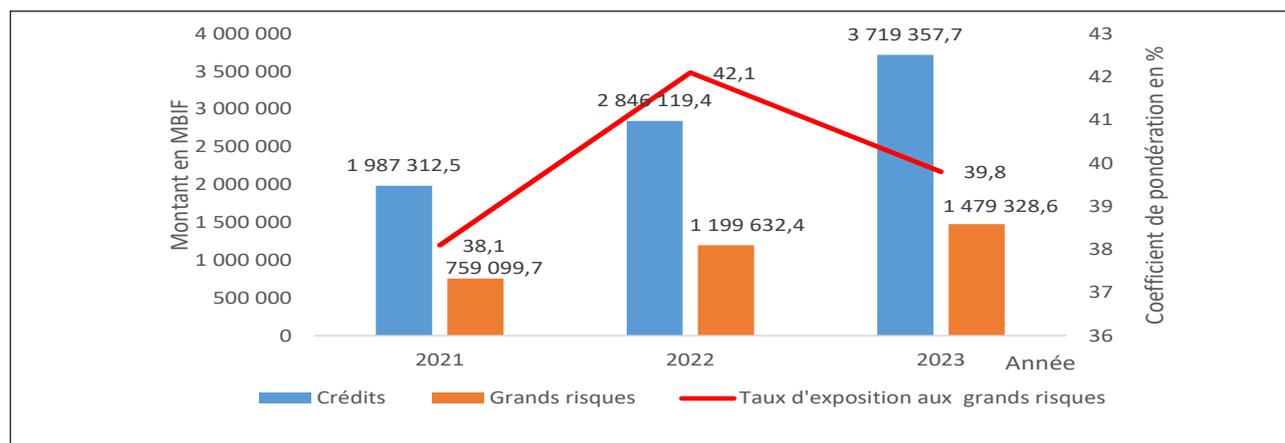
### III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

#### III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit

Conformément à l'article 2 de la Circulaire n° 06/2018 relative à la division des risques de crédit des Etablissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal à 10% des

fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un Etablissement de crédit est exposé.

Graphique 49 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit



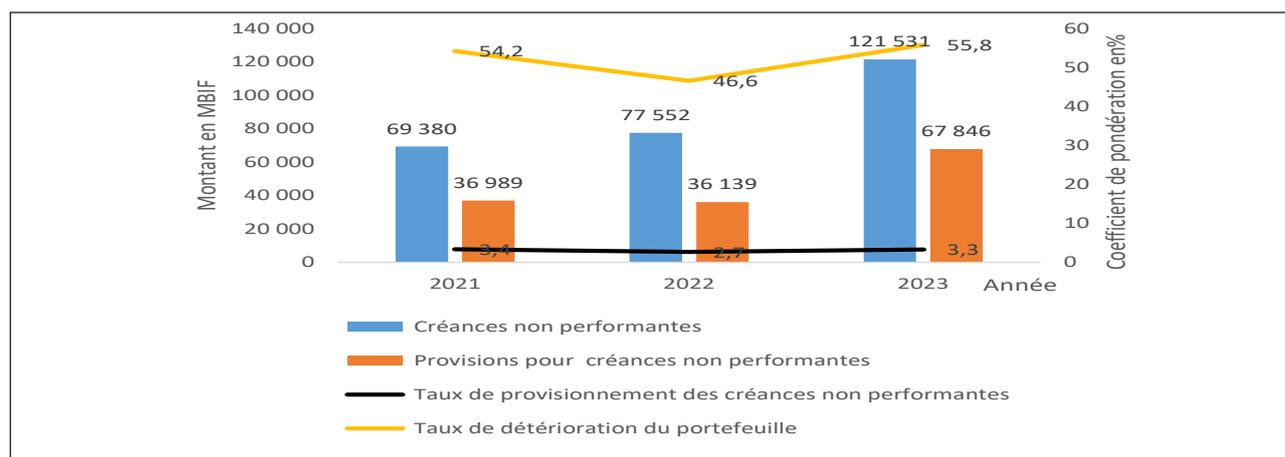
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Le secteur bancaire a été marqué, à fin 2023, par une faible concentration du risque de crédit par rapport à l'année 2022. L'exposition au risque de crédit est de 39,8% contre 42,1% l'année précédente, soit une diminution de 2,3 points.

### III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est détériorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a augmenté de 0,6 points, pour se fixer à 3,3% contre 2,7% à fin 2022. Le taux de provisionnement des créances non performantes<sup>11</sup> a augmenté de 9,2 points pour se fixer à 55,8% contre 46,6% à fin 2022.

Graphique 50 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

<sup>11</sup> Au sens de la Circulaire N°12/2018, les créances non performantes concernent les créances ayant des impayés de trois mois et plus.

### III.1.3.4. Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit

Conformément à la Loi N° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et à la réglementation en vigueur, les Etablissements de crédit sont tenus de respecter un certain nombre de normes prudentielles relatives à la gestion et à la couverture des risques qu'ils encourent, afin de

préserver l'équilibre de leur structure financière.

Le tableau ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les Etablissements de crédit ont respecté les normes prudentielles à fin 2023.

Tableau 33 : Respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des Etablissements de crédit ayant respecté la norme
			2023
Capital minimum obligatoire :			
-Banque commerciale		- MBIF 10 000	<b>100</b>
-Etablissement financier		MBIF 6 000	<b>100</b>
Actif net moins passif exigible	Actif net - passif exigible	Dotation en capital	<b>80</b>
Fonds propres de base		- MBIF 10 000	<b>100</b>
Ratio de solvabilité de base du noyau dur	Fonds propres de base de noyau dur/Total des actifs pondérés	11%	<b>86,7</b>
Ratio de solvabilité de base	Fonds propres de base nets/Total des actifs pondérés	12,5%	<b>80</b>
Ratio de solvabilité globale	Fonds propres globaux nets/Total des actifs pondérés	14,5%	<b>80</b>
Ratio de levier	Fonds propres de base nets/Total actif et hors bilan	5%	<b>100</b>
Rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés	Total ressources stables/Emplois Immobilisés	60%	<b>93,3</b>
Ratio de liquidité à court terme en BIF <sup>12</sup>	Encours d'actifs liquides de haute qualité en BIF/Total des sorties nettes de trésorerie en BIF sur 30 jours calendaires suivants	100%	<b>92,9</b>
Ratio de liquidité à court terme en devises	Encours d'actifs liquides de haute qualité en devises/Total des sorties nettes de trésorerie en devises sur 30 jours calendaires suivants	100%	<b>78,6</b>

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Il ressort du tableau ci-dessous qu'à la fin de l'année 2023, les normes prudentielles étaient généralement respectées. Ce ne sont pas tous les Etablissements de crédits qui respectent les

normes des ratios de solvabilité, de liquidité à court terme en devises, de rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés ainsi que l'actif net moins le passif exigible.

<sup>12</sup> Le ratio de liquidité à court terme concerne seulement les banques.

## III.2 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de microfinance

Les risques inhérents aux activités des institutions de microfinance sont notamment :

- les risques financiers : Risque de Crédit, Risque de liquidité et Risque de Taux ;
- les risques opérationnels : Risques liés aux systèmes et processus, Risques liés aux personnes, Risques de fraude, Risques liés à l'environnement physique et juridique ;
- Les risques Institutionnels : Risques liés aux stratégies, Risques liés à la réputation, Risques liés à la gouvernance.

En vue d'atténuer ces risques et de veiller à la stabilité du secteur et à la protection des déposants, la Banque de la République du Burundi édicte les textes légaux et réglementaires applicables aux Institutions de Microfinance.

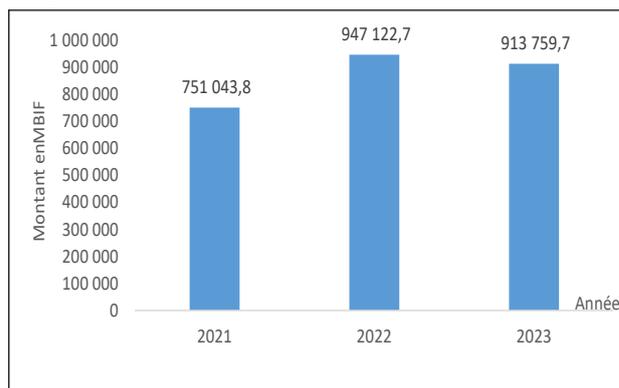
### III.2.1 Principaux risques des Institutions de microfinance

Les principaux risques auxquels font face les IMF, dans l'exercice de leurs activités quotidiennes, sont liés notamment au crédit, aux systèmes et processus ainsi qu'à la gouvernance.

#### III.2.1.1 Risque de crédit

Les actifs pondérés de risque de crédit ont connu une légère baisse, revenant de MBIF 947 122,7 à MBIF 913 759,7 soit une diminution de 3,5% en 2023, comme le montre le graphique 51 :

Graphique 51 : Evolution des actifs pondérés du risque de crédit (MBIF)



Source : BRB, Reporting des IMF

#### III.2.1.2 Risque lié aux systèmes et processus

S'agissant du risque lié aux systèmes et processus, certaines IMF sont exposées à ce dernier, de telle sorte qu'elles ne disposent pas d'un Système d'Informations et de Gestion (SIG) performant et que d'autres procèdent toujours au traitement manuel de leurs données.

Ainsi, dans leurs activités quotidiennes, les IMF rencontrent de diverses difficultés dans la production de l'information financière qui se conforme aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

Comme pour les années antérieures, les principaux constats relevés, lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF sont notamment :

- Les problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Information et de Gestion entre le siège des IMF et leur réseau ;
- Le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, plan de continuité d'activités ; plan annuel d'audit ; etc.) ;
- Le faible taux de mise en application des recommandations antérieures ;
- Le taux de détérioration du portefeuille crédit élevé ;
- Le non-respect de certains ratios prudentiels ;

- L'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs ;
- L'absence des programmes annuels des missions d'audit ;
- Le manque des Chartes d'audit.

### III.2.1.3 Risque de gouvernance

La gouvernance des Institutions de microfinance est considérée comme un déterminant majeur dans leur réussite ou leur échec. Une bonne gouvernance permet de limiter le risque de défaillance des IMF.

Pour se prémunir contre le risque lié à la gouvernance des IMF, des réunions d'échanges ont été organisées à l'endroit des membres des organes de gestion des IMF exposées à ce risque, et des mesures correctives ont été prises.

Les principaux constats ont été relevés, lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF, au niveau de :

- Irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;

- Immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMF ;
- Non appropriation des textes organiques et réglementaires par les membres des organes de gestion ;
- Non-respect des mandats des organes de gestion ;
- Faible taux de mise en application des recommandations antérieurement formulées à l'endroit des IMF ;
- Non-respect des dispositions réglementaires par les institutions de microfinance de la quatrième catégorie (Groupements Financiers Communautaires).

### III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les ratios de solvabilité globale, de liquidité et de limitation des risques auxquels est exposée une institution sont établis pour en évaluer la résilience et la solidité financière. Le tableau ci-dessous montre l'évolution desdits ratios.

Tableau 34 : Evolution des ratios prudentiels

Rubrique	2021	2022	2023
Fonds propres globaux	174 350,4	204 889,6	232 909
Total Actifs pondérés	751 043,8	947 122,7	913 759,7
Valeurs Mobilisables et disponibles à CT	222 882,7	237 793,9	270 815,3
Passif exigible	560 040,9	714 309,1	876 709,7
Risques portés par une institution	483 660,9	649 986,7	753 562,4
Ressources	566 472,5	720 136,5	881 461,3
<b>Ratio de solvabilité globale</b>	<b>23,2%</b>	<b>21,6%</b>	<b>18,9%</b>
<b>Ratio de liquidité</b>	<b>39,8%</b>	<b>33,3%</b>	<b>30,9%</b>
<b>Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution</b>	<b>85,4%</b>	<b>90,3%</b>	<b>85,5%</b>

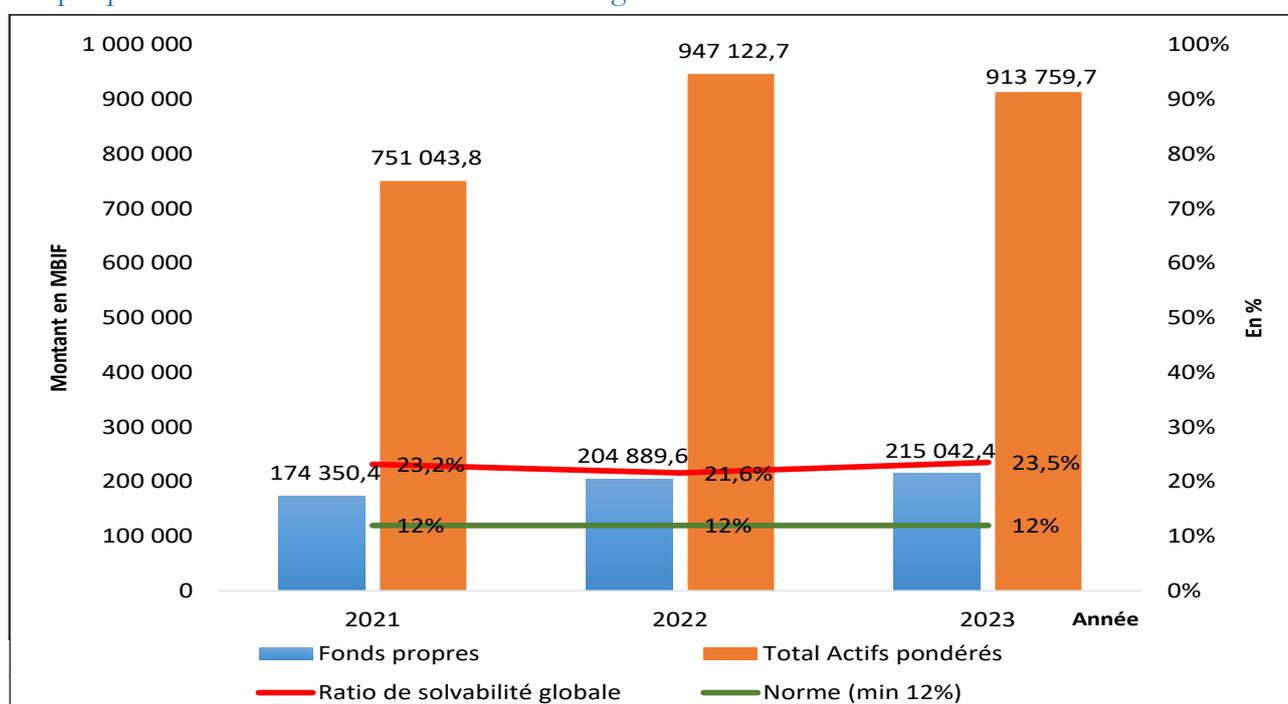
Source: BRB, Reporting des IMF

### III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de microfinance

Le ratio de solvabilité globale, qui est le rapport entre le volume des fonds propres globaux (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires) et les éléments d'actif ainsi que des engagements donnés en hors bilan pondérés au risque de crédit, permet de déterminer la capacité des IMF à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.

Le graphique ci-dessous illustre que les fonds propres globaux du secteur de la microfinance ont cumulé un total de MBIF 232 909 et le total des actifs pondérés au risque de crédit s'est élevé à MBIF 913 759,7, soit un ratio de solvabilité globale de 23,5% contre 21,6% pour l'exercice précédent, la norme minimale réglementaire étant fixée à 12%.

Graphique 52 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF

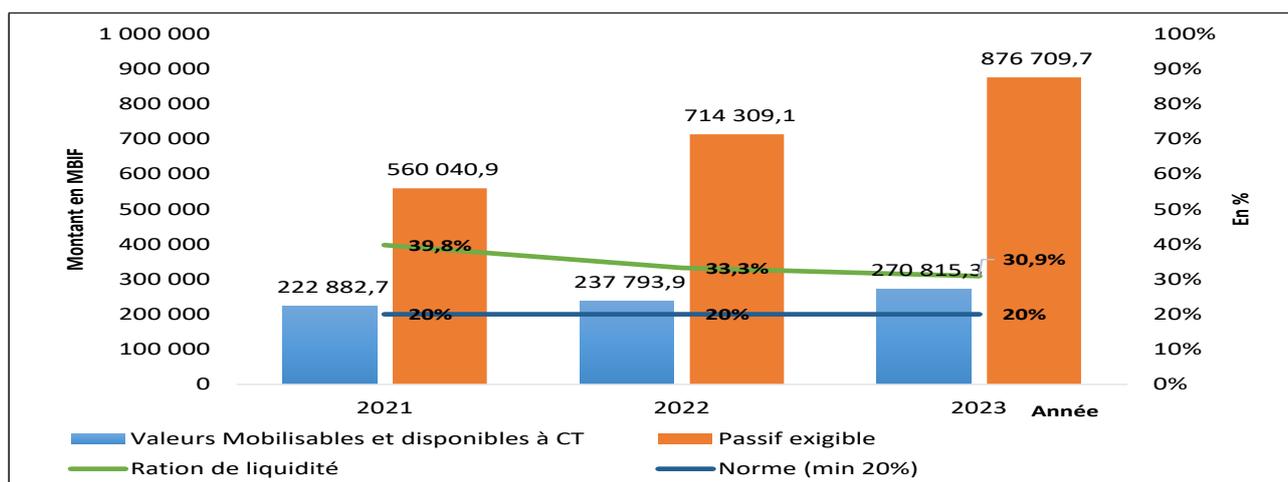


### III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF

A fin 2023, la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme a connu une baisse de 2,4 points contre 6,5 points en 2022, le ratio de liquidité à court terme étant revenu de

33,3% à 30,9% pour une norme minimum de 20%. Toutefois, les actifs liquides du secteur de la microfinance, constitués de valeurs mobilisables et disponibles à court terme, ont connu une hausse de 13,9% pour se fixer à MBIF 270 815,3 contre MBIF 237 793,9 à fin 2022.

Graphique 53 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

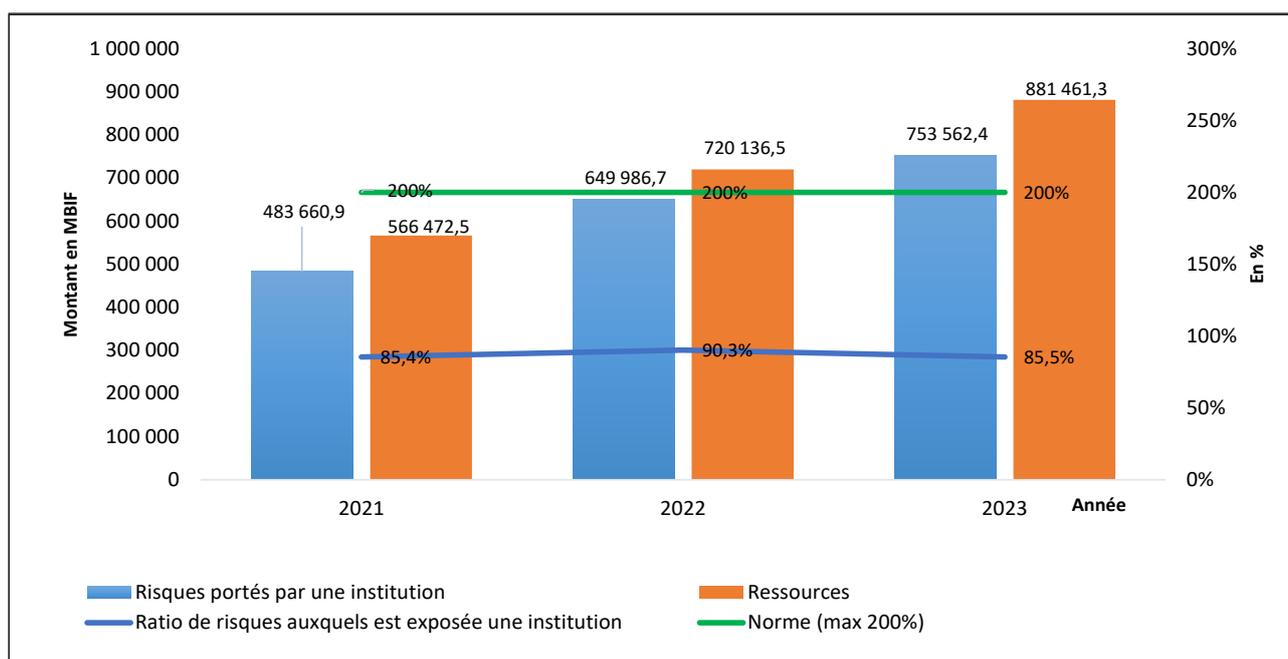
### III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF

Conformément à l'article 7 de la Circulaire n° 07/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, les risques auxquels est exposée une Institution de Microfinance, à l'exclusion des risques pris sur les ressources affectées qui incombent au bailleur de fonds,

ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes.

Le ratio moyen de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF est de 85,5% à fin 2023, et reste dans les limites réglementaires ; la norme à respecter pour ce ratio étant de 200% au maximum comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 54 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

### III.2.2.4 Respect des normes prudentielles

Conformément au Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, les normes prudentielles que les Institutions de microfinance sont tenues de respecter individuellement sont au nombre de douze (12). Il s'agit des ratios relatifs à (i) la liquidité immédiate ; (ii) la liquidité à court terme ; (iii) la solvabilité de base ; (iv) la solvabilité globale ; (v) la limitation des risques pris sur une seule signature ; (vi) la limitation des risques auxquels est exposée une institution ; (vii) la limitation des prêts aux membres des organes

de gestion et au personnel de l'institution ; (viii) la limitation des contreparties individuelles ; (ix) la constitution de la réserve générale ; (x) la limitation des prises de participation ; (xi) la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables ainsi qu'au (xii) mode de financement des immobilisations.

Le tableau ci-dessous révèle, de façon générale, les proportions dans lesquelles les IMF ont respecté les normes prudentielles.

Tableau 35 : Evolution du respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respecté la norme prudentielle		
			2021	2022	2023
Ratio de liquidité immédiate	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) *100	≥ 20%	81	100	84,5
Ratio de liquidité à court terme 3 mois	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) * 100	≥ 20%	81	100	91,5
Ratio de solvabilité de base	(fonds propres de base / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 10%	81	79	90,3
Ratio de solvabilité globale	(fonds propres globaux / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 12%	88	88	88,9
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	(risques portés par une institution / ressources)*100	≤ 200%	86	94	94,4
Limitation des risques pris sur une seule signature	(prêts et engagements par signature donnés à un plus gros emprunteur / fonds propres de base)*100	≤ 5%	43	67	36,1
Ratio de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel	(prêts et engagements par signature aux membres des organes de gestion et au personnel / fonds propres de base)*100	≤ 20%	74	88	66,7
Ratio de limitation des contreparties individuelles	(contreparties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux; dirigeants et salariés / fonds propres de base)*100	≤ 2%	57	55	62,5
Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables	(ressources longues / emplois à moyen et long termes)*100	≥ 100%	64	64	44,4
Mode de financement des immobilisations	(immobilisations nettes déduction faite des immobilisations incorporelles nettes / fonds propres globaux)*100	≤ 80%	83	85	80,6

Source: BRB, Reporting des IMF

Il ressort du tableau 35 que le ratio de limitation des risques pris sur une seule signature et celui de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables ont été respectés à moins de 50 % par les IMF.

Par conséquent, les IMF qui ne respectent pas les normes prudentielles contenues dans la Circulaire n° 07/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance sont sanctionnées conformément aux prescrits de la Circulaire n° 11/M/19 relative à la matrice des sanctions

applicables aux institutions de microfinance, Structures Faîtières, et Organes Financiers édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

### III.2.3 Qualité du portefeuille crédit

Le tableau ci-dessous montre que les crédits en souffrance sont passés de MBIF 42 259,4 à MBIF 53 764,1 à fin 2023 soit une augmentation de 41,5%. Sur la même période, les provisions y relatives ont connu une hausse de 54,0%, passant de MBIF 18 350,9 à MBIF 26 431,9.

Tableau 36 : Evolution des crédits en souffrance (en MBIF) et du taux de détérioration du portefeuille crédit (%)

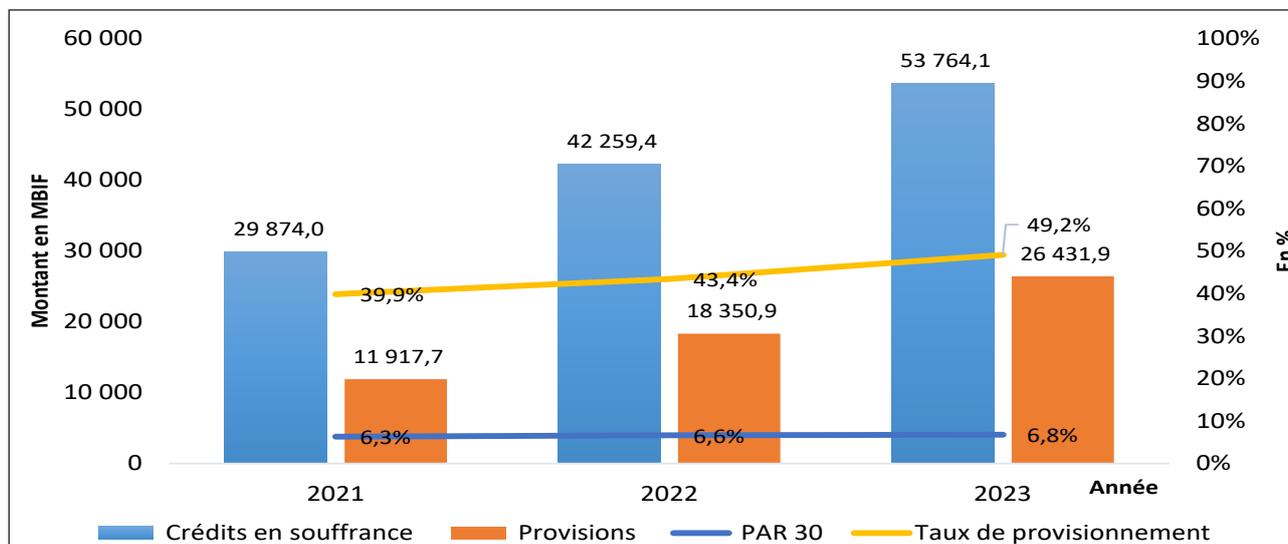
Portefeuille crédit	Années			Variation (en %)	
	2021	2022	2023	2021/2022	2022/2023
Encours crédits (1)	475 275,4	638 663,7	765 362,4	34,4	19,9
Crédits en souffrance (2)	29 874,0	42 259,4	53 764,1	41,5	27,2
Provisions(3)	11 917,7	18 350,9	26 431,9	54,0	44,0
PAR 30 (2)/(1)	6,3	6,6	7,0	-	-
Taux de provisionnement (3)/(2)	39,9	43,4	49,2	-	-

Source : BRB, Reporting des IMF

A fin 2023, le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR 30) s'est accru de 0,4 points, passant

de 6,6% à 7,0% et le taux de provisionnement a augmenté de 5,8 points.

Graphique 55 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit



Source : BRB, Reporting des IMF

Chapitre **4**

**SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS  
DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE  
MICROFINANCE**

# CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

## IV.1 Organisation de la supervision

Conformément aux textes légaux et réglementaires, la BRB est chargée de la supervision de l'ensemble des Etablissements de crédit et des Institutions de microfinance. A ce titre, elle édicte les textes légaux, réglementaires, les normes comptables et les actualise le cas échéant ; délivre les actes d'agrément/numéros d'enregistrement et les autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité bancaire et de microfinance ; contrôle les Etablissements assujettis ; sanctionne les infractions commises selon les dispositions légales et réglementaires ; traite les difficultés bancaires et de microfinance ; veille à la protection des consommateurs des produits et services financiers afin de promouvoir un système financier stable et solide.

Dans le cadre de la supervision des Etablissements assujettis, la BRB utilise deux types d'approches complémentaires reposant, d'une part, sur un contrôle permanent ou sur pièces qui s'effectue sur base des documents transmis périodiquement par ces établissements et, d'autre part, sur un contrôle sur place à travers des missions de contrôle ponctuel ou thématique et de contrôle général. Le contrôle exercé selon ces deux approches s'appuie sur la méthodologie de « supervision basée sur les risques ».

### IV.1.1 Agrément

Les établissements assujettis doivent obtenir l'agrément de la Banque Centrale avant d'exercer leurs activités. De même, les membres des organes de gestion et Commissaires aux comptes doivent

être agréés par la Banque Centrale avant d'entrer en fonction.

### IV.1.2 Contrôle permanent ou sur pièces

Dans le cadre du suivi continu de la situation individuelle des établissements assujettis, les superviseurs en charge du contrôle permanent ou sur pièces analysent les rapports périodiques notamment les rapports sur les activités de contrôle interne et les rapports des commissaires aux comptes conformément aux dispositions légales et réglementaires. A l'aide de ces rapports périodiques, ils procèdent à la surveillance proactive et prudentielle et au suivi de l'évolution de leurs activités.

Les travaux réalisés par les superviseurs portent sur l'examen des documents comptables et leurs annexes transmis périodiquement à la BRB par les établissements assujettis.

Le contrôle permanent tient compte également des recommandations antérieures émises dans les rapports des contrôles sur place et des autres partenaires.

### IV.1.3 Contrôle sur Place

Le contrôle sur place consiste en la vérification de l'organisation des établissements assujettis, de la qualité de leurs systèmes de contrôle interne et gestion des risques, de leur activité, de leur situation financière et du respect de la réglementation. Le contrôle sur place consiste également à s'enquérir de la fiabilité des informations communiquées à la BRB par les établissements supervisés.

Les missions de contrôle sur place peuvent être soit de portée générale ou thématique. Ainsi, dans le premier cas, elles concernent l'ensemble des activités et des processus de l'établissement assujéti. Dans le second cas, elles sont limitées à des points précis tels que la gouvernance et le système de contrôle interne.

Elles peuvent être ponctuelles ou transversales après que le contrôle permanent eut relevé des insuffisances avérées.

Sur base des constats relevés, la BRB émet des recommandations conséquentes à l'endroit des Etablissements assujétis ayant fait objet de contrôle.

Selon les profils de risques des établissements supervisés, le contrôle sur place se fait sur base d'un programme annuel préétabli dans le cadre de la mise en application progressive de la supervision basée sur les risques.

## IV.2 Autres activités de supervision réalisées

### IV.2.1 Agrément et non-objection

Les dossiers relatifs à l'agrément et approbation qui ont été traités durant l'exercice 2023 sont repris ci-après :

- Agrément de six (6) Institutions de microfinance de la première catégorie, quatre (4) Institutions de microfinance de la troisième catégorie et vingt et un (21) Institutions de microfinance de la quatrième catégorie (Groupements Financiers Communautaires) ;
- Agrément de cinq (5) Dirigeants, de vingt-quatre (24) Administrateurs et de sept (7) cabinets des commissaires aux Comptes pour les Etablissements de crédit ;

- Agrément de trente-deux (32) Dirigeants, de quatre-vingt-six (86) Administrateurs et de neuf (9) Commissaires aux Comptes pour les Institutions de microfinance ;
- Agrément de trente (30) membres du Conseil de Surveillance pour les Institutions de microfinance ;
- Treize (13) non objections accordées aux Etablissements de crédit pour ouverture des agences et guichet ; délocalisation d'une (1) agence ainsi que la transformation d'un (1) guichet en agence ;
- Treize (13) autorisations accordées aux Institutions de microfinance pour l'ouverture de neuf (9) Agences et, quarante et un (41) Guichets ;
- Accord de non objection à cinq (5) Institutions de microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique ;
- Des missions de contrôle sur la fonction comptable, sur le risque crédit et sur le risque opérationnel ont eu lieu pour les Etablissements de crédit ;
- Des missions de contrôle sur place ont été effectuées auprès de cinq (5) Sociétés anonymes (IMF de la première catégorie), trois (3) coopératives (IMF de la troisième catégorie) et quatre-vingt-quatre (84) Groupements Financiers Communautaire (IMF de la quatrième catégorie).

Les IMF de cette dernière catégorie ont été contrôlées majoritairement pour vérifier le respect des dispositions réglementaires, car la plupart d'entre elles étaient nouvellement enregistrées.

## IV.2.2. Surveillance prudentielle

La BRB veille au respect des dispositions de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et de ses textes d'application.

Ainsi, les travaux suivants ont été effectués :

- la collecte des données financières à travers, notamment, les rapports financiers et prudentiels via Bank Supervision Application « BSA » ;
- la vérification de la cohérence, analyse et traitement des données collectées ;
- l'élaboration, la vérification et la transmission des ratios prudentiels périodiques ;
- l'identification des risques sur base des états financiers, de rapports et des statistiques ;
- le suivi du respect des normes réglementaires et prudentielles ainsi que de la gestion et la surveillance des risques par les établissements concernés ;
- le traitement des différents rapports (des Commissaires aux comptes, annuels, de contrôles internes et des autres partenaires) et des correspondances des Etablissements de crédit, des Institutions de microfinances et des particuliers, et ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports de contrôle de la BRB, des Commissaires aux comptes et des autres partenaires ainsi que des rapports annuels.

La surveillance micro-prudentielle a trait à l'examen de la solidité du secteur et à la protection des consommateurs des produits et services financiers.

Pour bien asseoir les meilleures pratiques et un contrôle bancaire efficace, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des Partenaires Techniques et Financiers, tels que l'AFRITAC Centre et le PAIFAR-B.

## IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire

Au cours de l'exercice 2023, la BRB a édicté :

- la Circulaire N°1/2023 du 28 Novembre 2023 portant révision de la Circulaire N°1/2018 du 17 août 2018 relative au capital minimum obligatoire des établissements de crédit édictée en vertu de la loi N°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires ;
- la Circulaire N° 01/M/23 portant révision de la Circulaire n° 01/M/18 relative à l'agrément des Institutions de microfinance, des structures faitières et des Organes financiers ainsi qu'à l'enregistrement des Groupements Financiers Communautaires édictée en vertu du Règlement N°001/2018 relatif aux activités de Microfinance ;
- le Règlement N° 001/2023 édicté en application de la loi N°1/02 du 04 février 2008 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- le Règlement N° 003/2023 portant création, missions, organisation et fonctionnement du Fonds de Garantie des Dépôts et Résolution (FGDR) ;
- la Circulaire N°01/FG/2023 Relative aux modalités de paiement des primes, des indemnisations et autres frais édictées en vertu du Règlement N°003/2023

- portant création, missions, organisation et fonctionnement du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution ;
- La Circulaire N° 14/M/23 relative à l'enregistrement et au fonctionnement des Groupements Financiers Communautaires (GFC) et des membres de leurs Comités de Gestion édictée en vertu du Règlement N° 001/2018 relatif au Activités de microfinance ;
- la réglementation des changes et les Circulaires de sa mise en application.

#### IV.4. Protection des consommateurs des produits et services financiers

En 2023, la BRB a assuré le traitement des réclamations et doléances (ou des demandes de levées d'équivoque) qu'elle reçoit des clients des établissements assujettis, en veillant au strict respect des dispositions du Règlement N° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers édicté en date du 03 janvier 2019, en application des dispositions de la Loi N° 01/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

Il convient de signaler qu'en dépit de la priorité qui a été accordée aux échanges avec les clients et les établissements concernés, 115 demandes de levée d'équivoque sur les personnes homonymes ont été reçues et 100% de ces demandes ont été traitées.

#### IV.5. Défis des établissements assujettis

Les Etablissements de crédit et les Institutions de microfinance font face à des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent. Les principaux défis sont les suivants :

- le manque d'un identifiant unique pour évaluer convenablement la solvabilité des emprunteurs ;
- Le manque des SIG performants pour les IMF ;
- l'adaptation à de nouvelles technologies suite au manque des moyens financiers, et ;
- la difficulté de réalisation des garanties hypothécaires.

#### IV.6. Projets et perspectives

Dans le but d'accomplir ses missions conformément à ses statuts et en application de la loi N° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la BRB va poursuivre son chantier d'élaboration des outils et dispositifs réglementaires conformes aux principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA.

Les chantiers à venir portent, notamment, sur :

- l'actualisation du référentiel comptable des Etablissements de crédit et celui des Institutions de microfinance ;
- l'élaboration d'une Circulaire en rapport avec le ratio de liquidité à long terme (le NSFR) ;
- l'élaboration d'une Circulaire en rapport avec le risque de taux dans le portefeuille bancaire (IRRBB) ;
- l'élaboration d'une Circulaire en rapport avec l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process)/ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process);

- la migration du logiciel BSA vers une version supérieure ;
- l'introduction des indicateurs d'alerte précoce et la détermination de leurs seuils d'alerte ;
- l'auto-évaluation sur les meilleures pratiques en matière de régulation et de contrôle bancaires, conformément aux principes de Bâle ;
- la poursuite de la mise en place progressive de la supervision basée sur les risques (SBR), avec l'opérationnalisation des méthodes de notation des établissements assujettis (SEPREC pour les Etablissements de crédit et CAMELI/CAMECI pour les Institutions de microfinance) ;
- la poursuite des procédures d'opérationnalisation d'un Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR).

## ANNEXES

## Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2023

	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	31/12/2022	31/12/2023	Variation en %	31/12/2022	31/12/2023	Variation en %	31/12/2022	31/12/2023	Variation en %
I. EMPLOIS	6 313 886,5	7 716 395,9	22,2	148 500,9	192 061,3	29,3	6 462 387,4	7 908 457,2	22,4
PRINCIPAUX EMPLOIS	5 390 255,8	6 449 357,6	19,6	120 540,9	150 127,8	24,5	5 510 796,7	6 599 485,4	19,8
A. Actifs Liquides	2 649 505,2	2 866 032,6	8,2	15 172,2	14 091,2	- 7,1	2 664 677,4	2 880 123,8	8,1
. Caisse	114	105 043,9	- 8,6	12,0	19,8	65,1	114 966,0	105 063,7	- 8,6
. B.R.B.	429 251,9	433 191,9	0,9	10 000,2	8 816,6	- 11,8	439 252,1	442 008,5	0,6
. Avoirs et prêts auprès des banques et assimilés	111 759,9	261 374,6	133,9	2 520,9	2 615,6	3,8	114 280,8	263 990,2	131,0
. Bons, Obligations du Trésor	1 993 539,3	2 066 422,3	3,7	2 639,1	2 639,1	-	1 996 178,4	2 069 061,4	3,7
B. Crédits	2 740 750,6	3 583 325,0	30,7	105 368,7	136 036,6	29,1	2 846 119,3	3 719 361,6	30,7
. Court terme	1 204 908,7	1 435 023,2	19,1	1 318,6	2 858,3	116,8	1 206 227,3	1 437 881,5	19,2
. Moyen terme	619 259,2	957 955,3	54,7	46 065,3	40 433,8	- 12,2	665 324,5	998 389,1	50,1
. Long terme	916 582,7	1 190 346,4	29,9	57 984,9	92 744,6	59,9	974 567,6	1 283 091,0	31,7
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois Immobilisés	322 095,4	388 755,6	20,7	12 481,5	13 050,8	4,6	334 576,9	401 806,5	20,1
C. Autres	601 535,3	878 282,7	46,0	15 478,4	28 882,7	86,6	617 013,7	907 165,4	47,0
II. RESSOURCES	6 313 886,5	7 716 395,9	22,2	148 500,9	192 061,3	29,3	6 462 387,4	7 908 457,2	22,4
Principales ressources	4 917 987,7	6 123 536,7	24,5	85 593,4	122 134,9	42,7	5 003 164,2	6 245 671,6	24,8
. Clientèle	3 824 105,4	4 513 551,9	18,0	50 633,6	80 072,5	58,1	3 874 739,0	4 593 624,3	18,6
dont: dix grands dépôts	1 765 094,0	2 115 378,7	19,8	-	-	-	1 765 094,0	2 115 378,7	19,8
. Refinancement auprès B.R.B.	525 579,8	567 387,8	8,0	31 736,9	38 001,4	19,7	557 316,7	605 389,1	8,6
. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Dettes envers les banques et assimilés	567 885,7	1 042 597,1	83,6	3 222,9	4 061,0	26,0	571 108,5	1 046 658,1	83,3
Capital et réserves	570 295,9	696 466,7276	22,1	24 743,8	29 379,6	18,7	595 039,7	725 846,3	22,0
Autres	826 019,8	896 392,4341	8,5	38 163,7	40 546,8	6,2	864 183,5	936 939,3	8,4
III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE									
Adéquation des fonds propres									
. Fonds propres de base nets (en MBIF)	670 664,5	807 386,0	20,4	23 930,4	28 315,6	18,3	694 603	835 701,6	20,3
. Fonds propres (en MBIF)	730 630,1	874 129,1	19,6	30 349,6	34 991,8	15,3	760 997,7	909 120,9	19,5

Risques pondérés	3 561 150,6	4 519 189,7	26,4	149 100,7	182 993,6	22,7	3 710 251,3	4 702 183,3	26,3
.Ratio de solvabilité de base (norme 12,5%)	18,8	17,9	-	16,0	15,5	-	18,7	17,8	-
.Ratio de solvabilité globale (norme 14,5%)	20,4	19,3	-	20,4	19,1	-	20,4	19,3	-
.Ratio de levier (norme 7%)	10,6	10,5	-	16,1	14,7	-	10,7	10,6	-
Qualité et concentration des crédits									
Grands risques	1 196 949,7	1 474 567,5	23,2	-	3 413,0	27,2	1 196 949,7	1 477 980,4	23,2
Créances à surveiller	131 234,0	307 812,0	134,6	140,2	878,2	526,3	131 374,2	308 690,2	135,0
Créances Non performantes	75 995,4	116 351,9	53,1	1 557,0	6 392,4	310,6	77 552,4	122 744,3	58,3
Impayés	207 229,4	424 163,9	104,7	1 697,2	7 270,6	328,4	208 926,6	431 434,5	106,5
Dépréciations	35 438,0	65 850,7	85,8	701,1	2 830,0	303,7	36 139,1	68 680,7	90,0
Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	43,4	46,4	-	71,0	70,8	-	114,4	47,0	-
Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	31,6	26,8	-	1,8	1,4	-	33,4	26,2	-
Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	297,2	255,9	-	11,0	9,3	-	308,2	247,6	-
Taux des prêts non performants	2,8	3,2	-	1,5	4,7	-	2,7	3,3	-
Taux d'impayés	7,6	11,8	-	1,6	5,3	-	7,3	11,6	-
Taux de provisionnement (en %)	46,6	56,6	-	45,0	44,3	-	91,6	56,0	-
.Grands risques/Total crédits bruts (en %)	43,7	41,2	-	2,5	2,5	-	42,1	39,7	-
Liquidité									
.Ratio de liquidité de court terme en BIF	169,2	173,8	-	-	-	-	-	173,8	-
.Ratio de liquidité de court terme en devises	161,5	115,4	-	-	-	-	-	115,4	-
Total crédits/total dépôts	71,7	79,4	-	208,1	169,9	-	73,5	81,0	-
Rapport entre ressources Stables et Emplois Immo-biliés	85,6	101,7	-	476,2	283,1	-	561,8	104,9	-
Dix gros dépôts/Total dépôts	46,2	46,9	-	-	-	-	46,2	46,1	-
Rentabilité et performance									
Résultat avant impôt	178 400,2	197 989,2	11,0	7 663,9	6 804,7	-	186 064,1	204 793,8	10,1
Résultat net de l'exercice	149 516,6	156 883,9	4,9	5 223,4	4 579,0	-	154 740,0	161 462,8	4,3
Produit Net Bancaire	394 240,8	461 563,3	17,1	11 716,7	15 083,5	28,7	405 957,5	476 646,8	17,4

Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2023

Rubrique	2021	2022	2023
Intérêts (produits)	364 611,62	453 754,17	539 216
Intérêts (charges)	106 477,44	136 544,11	183 269
<b>Marge d'Intérêts</b>	<b>258 134,19</b>	<b>317 210,06</b>	355 947
Commissions (produits)	62 753,77	78 183,62	86 892
Commissions (charges)	4 428,74	6 451,17	7 612
<b>Commissions Nettes</b>	<b>58 325,03</b>	<b>71 732,44</b>	79 280
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	-296,09	-40,94	8 526
Produits Nets sur Opérations de Change	14 715,91	16 763,34	30 771
Autres Produits Bancaires	1173,88122	1166,192105	3 007
Autres Charges bancaires	1086,71	873,18	884
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>330 966,21</b>	<b>405 957,91</b>	<b>476 647</b>
Charges de Personnel	85 158,20	97 833,39	113 704
Charges Générales d'Exploitation	67 355,01	84 948,01	104 386
Impôts et Taxes	3 539,56	5 887,32	12 642
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	19 637,01	21 563,32	25 077
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	5 892,89	6 043,76	15 417
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	2904,00	6304,97	2 457
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>158 265,32</b>	<b>195 464,66</b>	<b>220 837</b>
Provisions Nettes des Reprises	-15 592,65	10 945,73	36 209
provisions complémentaires	0	0	0
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>173 857,96</b>	<b>184 518,93</b>	<b>184 628</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts</b>	<b>173 857,96</b>	<b>184 518,93</b>	<b>197 589</b>
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	1 317,23	1 704,45	7 205
<b>Résultat avant Impôts</b>	<b>175 175,19</b>	<b>186 223,38</b>	<b>204 794</b>
Impôt sur les Bénéfices	8 949,49	31 390,89	43 331
<b>RESULTAT NET</b>	<b>166 225,70</b>	<b>154 832,50</b>	<b>161 463</b>

### Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la microfinance (en MBIF) à fin 2023

A. Emplois	757 788,1	948 605,1	1 137 522,8
1. Liquidité	214 636,1	226 656,5	256 319,4
10 .Caisse	34 469,4	36 173,1	23 314,3
11. Dépôts	180 027,8	190 297,9	232 869,1
12. Valeurs à encaisser	5,5	50,0	-
14. Prêts aux institutions financières	-	-	-
18. Virement interne	133,5	135,6	135,9
2. Crédits	463 715,6	620 695,9	739 344,1
21. Crédits à l'économie	475 275,4	638 663,7	738 930,5
211. Crédits sains sur ressources non affectées	444 761,3	595 115,8	705 042,8
212. Crédits sains sur ressources affectées	246,9	549,2	4 515,0
213. Crédits restructurés ou rééchelonnés	-	-	2 040,5
214. Crédits en souffrance	29 874,0	42 259,4	53 764,1
29. Provisions des crédits en souffrance	11 917,7	18 350,9	26 431,9
26 - Intérêt courus sur crédits	357,9	383,1	413,6
3. Opérations diverses	27 313,7	35 690,8	55 235,6
30. Stock	548,0	550,3	704,5
31. Débiteurs divers	12 659,6	17 557,2	35 302,6
32. Compte de liaison	1 320,0	2 071,2	1 482,2
35. Avances et prêts au pers. et aux dirigeants	8 385,5	11 323,0	14 631,8
36. Comptes de régularisation de l'actif	4 400,6	4 189,2	3 114,5
4. Immobilisations nettes	52 122,7	65 561,8	86 623,7
40. Immobilisations financiers	1 731,2	4 299,2	18 615,6
41. Immobilisations en cours	15 231,6	21 915,7	20 033,4
42. Immobilisations incorporelles	4 166,0	4 168,1	2 533,0
43. Immobilisations corporelles	58 646,4	67 488,7	45 441,7
482. Amortissement des immobilisations incorporelles	2 269,8	2 506,2	2 603,1
483. Amortissement des immobilisations corporelles	25 382,8	29 803,8	31 994,9
B. Ressources	757 788,1	948 605,1	1 137 522,8
1. Emprunts	139 441,0	206 913,1	236 144,3
13. Emprunt	132 966,5	201 041,8	229 784,1
15. Ressources affectées	3 925,6	5 001,8	4 486,2
16. Subventions reçus non encore utilisées	2 506,0	825,5	265,4
18 Virement interne	42,9	44,0	1 608,6
2. Dépôts	427 074,4	513 267,4	646 925,6
22. Dépôts des membres	427 074,4	513 267,4	646 925,6
3. Opérations diverses	16 922,3	23 535,0	39 410,4
32. Compte de liaison	1 334,4	1 971,1	1 536,8
33. Crédoiteurs divers	11 080,5	15 807,9	31 004,0
37. Autres crédoiteurs divers	4 507,4	5 756,0	6 869,7
5. Fonds propres et assimilés	174 350,4	204 889,6	215 042,4
50. Provisions pour risques	10 360,3	13 341,3	14 629,1
51. Fonds affectés	13 731,4	15 971,7	12 633,0
52. Subventions d'investissement	4 343,7	4 261,3	4 002,7
53. Report à nouveau	16 445,8	15 425,2	15 786,9
54. Réserves	76 453,1	83 444,6	88 646,1
55. Capital	40 920,7	55 700,4	69 155,9
56. Résultat de l'exercice	12 095,4	16 745,1	10 188,7

#### Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de microfinance (en MBIF) à fin 2023

Rubrique	2021	2022	2023
1. Produits d'intérêts	72 568,1	88 118,5	107 750,2
2. Charges d'intérêts	17 792,7	20 879,9	25 679,1
3. Produit Net Bancaire (PNB)	54 775,4	67 238,6	109 344,9
4. Frais généraux	47 534,7	66 426,5	79 434,0
5. Marge bénéficiaire	7 240,7	812,1	29 910,8
6. Produits accessoires	25 020,2	40 311,1	8 294,8
7. Résultat Brut d'exploit (RBE)	32 260,9	41 123,2	38 205,6
8. Dotations aux amortissements	5 310,3	5 402,7	6 391,1
9. Dotations aux provisions	18 357,5	25 989,1	33 845,2
10. Reprises \ amortissement et provisions	12 481,6	171 113,2	25 097,5
11. Autres charges et pertes diverses	5 019,2	5 404,4	10 167,9
12. Résultat Net d'exploitation (RNE)	16 055,5	21 440,3	12 899,0
13. Charges exceptionnelles	-	-	-
14. Participations des salariés	-	-	-
15. Produits exceptionnels	2 309,8	2 894,8	4 411,9
16. Subventions	336,2	520,2	1 124,5
17. Impôts sur le bénéfice	6 606,0	8 080,3	8 246,6
18. Résultat de l'exercice	12 095,4	16 745,1	10 188,7

## Annexe 5: Liste des Etablissements de crédit agréés à fin 2023

Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément	Adresse e-mail	Noms de Dirigeants	Titres de Dirigeants
Banque Commerciale du Burundi «BANCOCBU»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 26 52 00/ Fax: + 257 22 22 10 18 B.P. 990 BUJUMBURA	13/06/1960	info@bancobu.com	Hirintas GIRUKWISHAKA	Administrateur Directeur Général
Banque de Crédit de Bujumbura «BCB»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 20 11 11/ Fax: + 257 22 22 30 07 B.P. 300 BUJUMBURA	25/07/1964	direction@bcb.bi	Guy Roger NIWENGUYE	Administrateur Directeur Général
Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement «BBCI»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 33 28/ Fax: + 257 22 22 33 39	01/09/1988	bbc@cbinf.com	Côme CITGETSE	Administrateur Directeur Général
Interbank Burundi «IBB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 06 29/ Fax: + 257 22 22 04 61	24/09/1992	info@interbankbi.com	Eric JONCKHEERE	Administrateur Directeur Général
Banque de Gestion et de Financement «BGF»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 13 52/ Fax: + 257 22 22 13 51	08/02/1996	info@bgef.bi	Jean Marie Clair GASHU- BIJE	Administrateur Directeur Général
FINBANK	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 24 32 06/ Fax: + 257 22 22 13 51	18/04/2002	info@finbankburundi.com	Joe Dassin RUKUNDO	Administrateur Directeur Général
ECOBANK BURUNDI	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 03 92/ Fax: + 257 22 24 32 07	03/09/2002	ecobankbi@ecobank.com	Désire BUTWABUTWA	Administrateur Directeur Général
DAIMOND TRUST BANK BURUNDI «DTB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 25 99 88/ Fax: + 257 22 22 54 37	26/12/2008	info@dtb.co.bi	Ida Marie MABUSHI	Administrateur Directeur Général
KCB Bank Burundi Limited «KCB»	Société Anonyme	Bujumbura Fax: + 257 22 25 99 65	18/04/2012	kcbbankburundi@kcbgroup.com	Masika MUKULI	Administrateur Directeur Général
CRDB BANK BURUNDI «CRDB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 27 77 67/ Fax: + 257 22 27 77 68	16/08/2012	crdbbank@crdbbank.com	Fredrick SIWALE	Administrateur Directeur Général
Banque Communautaire et Agricole du Burundi «BCAB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 78 00 Fax: + 257 22 27 77 68	21/04/2020	info@bcab.bi	Pasteur RUKUNDO	Administrateur Directeur Général
Banque d'Investissement pour les Jeunes «BIJE»	Société Publique	Gitega, Tél: + 257 22 40 49 66	17/03/2020	info@bije.bi	Sixte NIYUHIRE	Administrateur Directeur Général
Banque Nationale pour le Développement Economique «BNDE»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 28 88	04/04/1967	bnde@cbinfo.com	Pierre MUPIRA	Administrateur Directeur Général
Banque de l'habitat du Burundi «BHB»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 76 76	11/12/1989	info@bhb.bi	François NIBIZI	Administrateur Directeur Général
Banque d'Investissement et de Développement pour Femmes «BIDF»	Société Publique	Gitega, Tél: + 257 22 40 51 17	13/07/2021	info@bidf.bi	Marie Salomé NDABAHA- RIYE	Administrateur Directeur Général

## Annexe 6: Liste des Institutions de microfinance agréées/enregistrées à fin 2023

IMF de la 1 <sup>ère</sup> Catégorie				
	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du siège	Date d'agrément
1	MUTECA S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Avenue de la CROIX ROUGE, Tél: 22 24 50 88/ 22 24 50 89 B.P. 2932 BUJUMBURA	29/12/2006
2	Hope Fund Burundi «HFB» S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Avenue de l'INDUSTRIE, Tél: 22 25 18 71/ 22 25 87 55 B.P. 6979 BUJUMBURA	24/1/2007
3	TURAME COMMUNITY FINANCE S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Quartier Rohero I, Avenue de la Révolution N°67, Tél: 22 25 67 35/ 22 25 67 36 B.P. 7537 BUJUMBURA	30/1/2007
4	Women's Initiative for Self-Empowerment «WISE» S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Avenue du PROGRES, Tél: 22 25 71 77/ 22 25 71 78 B.P. 1610 BUJUMBURA	17/8/2007
5	Réseau Communautaire d'Epargne et de Crédit pour l'Auto développement-Inkingi Y'Iterambere «RECECA-INKINGI» S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Avenue des PALMIERS N°02, Tél: 22 25 38 33/ 22 25 43 27 B.P. 6710 BUJUMBURA	10/1/2008
6	Development Interpeople Finance Operations «DIFO» S.A	Société Anonyme	Bujumbura, Avenue des pêcheurs n° 3, Tél. 22 27 58 59 B.P. 6825 BUJUMBURA	10/5/2010
7	CORILAC Microfinance S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Quartier industriel, Route aéroport, Tél: 22 21 94 81/ 22 27 71 60/ 22 27 92 98, B.P. 267 Bujumbura	24/8/2010
8	ISHAKA-Microfinance S.A	Société Anonyme	Commune Rumonge, Tél: 22 50 41 45 B.P. 105 Rumonge	16/3/2011
9	KAZOZA FINANCE S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Boulevard de l'UPRONA, Tél: 22 24 69 14/ 76 13 61 24 B.P. 7345 BUJUMBURA	30/5/2012
10	TWITEZIMBERE S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Quartier Rohero II, Avenue de l'Université, Tél: 22 24 54 64/ 22 27 61 08 , B.P. 2415 BUJUMBURA	16/7/2013
11	Solidarité Féminine d'Epargne et de Crédit «SOFEPAC» S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Boulevard de l'UPRONA, Tél 22 27 84 04/ 22 27 84 03, B.P. 6690 Bujumbura,	19/8/2013
12	Huge Family Microfinance, UMURYANGO S.A	Société Anonyme	Province Bururi; Commune Kiremba, Tél. 22 50 25 33; B.P.200	26/5/2014
13	DUKUZE microfinance S.A.	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Avenue Rutana Tél. 22 2 62 64/ 22 27 81 19/ 22 21 46 21; B.P. 1797 BUJUMBURA	23/7/2014
14	INYISHU MICROFINANCE S.A.	Société Anonyme	Bujumbura, Avenue Mosso	16/2/2015
15	Fonds d'Appui au Développement Communautaire, «FADECO» S.A.	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune NTAHAN-GWA, Zone Ngagara, Boulevard de l'OUA N° 55 Tel: 22280088	03/10/2017
16	UMUCO Microfinance S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune MUKAZA, Zone ROHERO II	29/1/2018
17	UMUBANO Microfinance S.A	Société Anonyme	BUJUMBURA Mairie, Commune MUKAZA, Zone ROHERO I	20/3/2018

18	TUJANE Microfinance S.A	Société Anonyme	Province BUBANZA, Commune Bubanza- Tél:22 26 13 86	12/6/2018
19	Burundi Lend and Lease S.A	Société Anonyme	BUJUMBURA Mairie, Commune MUKA- ZA, Zone ROHERO I, Avenue de l'ONU N°3, P.O.Box 468, Bujumbura-Burundi	13/7/2018
20	EDEN Microfinance S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Quartier. ROHERO I, Tél : 22 269 941, Avenue de la RDC	11/4/2019
21	iHelá Credit Union S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Quartier : Asiatique, Boulevard Merchior NDADAYE	17/6/2021
22	MICROFINANCE BUMBATRANE «MICROBU» S.A.	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune NTAHAN- GWA, Quartier MUTANGA Nord, Chaus- sée de l'Agriculture N°34	16/12/2021
23	Elite Microfinance S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Zone ROHERO, Ave- nue de la Poste n° 36	31/8/2022
24	TWIKANGURE MICROFINANCE S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Zone ROHERO II, Av. Bututsi, n° 19. Tél : 22281247/61535623	02/6/2023
25	ISOKO Microfinance s.a	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone Rohero, Quartier Asiatique Avenue des paysans n° 8, Tél : 61979494/68996143	20/6/2023
26	INEZA IWACU Microfinance s.a	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune Ntangwa, Zone Kinama, Q. Muramvya 1ère Avenue n° 56; Tél : 79 778 309/ 69 150 550	30/6/2023
27	SOPEC Microfinance s.a	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone Rohero II, Avenue Kunkiko n° 09 Tél : 22 280 731/ 22 280 732	20/7/2023
28	Collectif d'Épargne et de Crédit des Fon- ctionnaires « CECF »	Société Anonyme	Province GITEGA, Quartier NYAMUGA- RI, 2ème avenue	05/10/2023
29	CODEM FINANCE S.A	Société Anonyme	Bujumbura Mairie, Commune Nta- hangwa, Zone Kinama, Q. NGOZI, Tél : 68 946 545/ 79 516 073	05/12/2023

#### IMF de la 2ème Catégorie

Aucune institution de microfinance de deuxième catégorie n'est agréée par la Banque de la République du Burundi sur le territoire du Burundi

#### IMF de la 3ème Catégorie

#### STRUCTURE FAITIERE :Seule la FENACOBU a été agréé comme FAITIERE NATIONALE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDITS DU BURUNDI

Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du siège	Date d'agrément
FENACOBU	Société Coopérative		
<b>COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT</b>			
Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du siège	Date d'agrément
1 Caisse Coopérative d'Épargne et de Crédit Mutuel «CECM»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Avenue de la RDC, Tél: 22 24 95 27/ 22 21 33 75 B.P. 6665 BUJUMBURA	29/12/2006
2 Coopérative Solidarité avec les Produc- teurs pour l'Épargne et le Crédit «COSPEC»	Société Coopérative	Province Cibitoke, Tél: 22 26 22 54 B.P. 5671 KININDO	29/12/2006

3	Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé «FSTS»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Minisanté, Avenue Pierre NGENDANDUMWE, Tél: 22 21 97 24, B.P. 1856 BUJUMBURA	08/1/2007
4	Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement «FSTE»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Quartier Rohero I, Avenue du Gouvernement N°22, Tél: 22 25 98 31/ 22 25 09 00/ 22 27 20 00 B.P. 3001 BUJUMBURA	19/1/2007
5	Fonds de Solidarité des Cadres Judiciaires «FSCJ»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Boulevard P. LUMUMBA, Tél: 22 24 30 90 , B.P. 1856 BUJUMBURA	19/1/2007
6	Union pour la Coopération et le Développement «UCODE»	Société Coopérative	Province et Commune Ngozi, Quartier Gabiro, Rue Mubuga N°32, Tél: 22 30 2417/ 22 25 20 80 B.P. 134 NGOZI	22/1/2007
7	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour l'Auto-Développement des Militaires «CECADM»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Boulevard MWEZI GISABO, Tél: 22 25 72 28 / 22 25 71 84 B.P. 3461 BUJUMBURA	24/10/2007
8	Solidarité Citoyenne pour l'Auto Développement «SOCADE»	Société Coopérative	Province Mwaro, Tél:22 25 02 30, B.P. 002 Mwaro	06/11/2013
9	La Mutualité des Professionnels Adventistes pour le Développement «MUPAD»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHAN-GWA, Zone Gihosha, Route Nationale N°1; Tél. 22 27 94 52, B.P. 1373	01/10/2015
10	La Coopérative d'Épargne et de Crédit des Caféculteurs du Burundi «CECABU»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHAN-GWA, Zone Gihosha, Route Nationale N°1, Tél : 22 25 41 49, B.P. 1373 Bujumbura.	15/9/2016
11	La Mutualité d'Épargne et de Crédit Itongo «MECL»	Société Coopérative	Commune Rumonge, Zone Kigwena, Route Nationale N°3	12/12/2017
12	Coopérative pour le Développement Economique Communautaire «CDEC-Microfinance»	Société Coopérative	Province Ngozi, Commune BUYE, Zone VYERWA	08/2/2018
13	Coopérative d'Épargne et de Crédit Communautaire «CECCO-MICROFINANCE»	Société Coopérative	BUJUMBURA, Commune MUTIMBUZI, MARAMVYA, 15ème Avenue, Tél :71 196313	10/9/2018
14	MICROFINANCE URUNANI	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Boulevard de l'OUA, Galerie TOKYO BUSINESS CENTER	9/2/2019
15	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour le Développement des Artisans et Artistes du Burundi «CECD-Art»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone ROHERO, Avenue du 18 septembre, Building de la CFCIB	9/4/2019
16	MEC-ALPHA	Société Coopérative	BUJUMBURA Mairie, Commune Mukaza, Quartier : ROHERO, Boulevard Patrice LUMUMBA, Avenue des Eucartus, n° 360/A	02/6/2020
17	Microfinance de la Police Nationale du Burundi «MICROPOL»	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHAN-GWA, Boulevard MERCHIOR NDAYE	27/7/2022

18	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC RUTANA»	Société Coopérative	Province Rutana, Commune Rutana	19/5/2022
19	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COO- PEC CANKUZO «	Société Coopérative	Province Cankuzo, Commune Cankuzo	19/5/2022
20	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC RUYIGI «	Société Coopérative	Province Ruyigi, Commune Ruyigi	19/5/2022
21	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC BUKEYE «	Société Coopérative	Province Muramvya, Commune Bukeye	19/5/2022
22	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC KAYANZA «	Société Coopérative	Province KAYANZA, Commune KAYANZA	19/5/2022
23	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC NGOZI «	Société Coopérative	Province NGOZI, Commune NGOZI	19/5/2022
24	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MUTAHO «	Société Coopérative	Province GITEGA, Commune MUTAHO	19/5/2022
25	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MWARO «	Société Coopérative	Province MWARO, Commune KAYOKWE	19/5/2022
26	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC KIRUNDO «	Société Coopérative	Province KIRUNDO, Commune KIRUN- DO	19/5/2022
27	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC KARUSI «	Société Coopérative	Province KARUSI, Commune KARUSI	19/5/2022
28	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MUYINGA «	Société Coopérative	Province MUYINGA, Commune MUYIN- GA	19/5/2022
29	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC GIHOSHA «	Société Coopérative	Bujumbura-Mairie, Commune N'TAHAN- GWA, Zone Gihosha	19/5/2022
30	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MAKAMBA «	Société Coopérative	Province MAKAMBA, Commune MA- KAMBA	19/5/2022
31	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC NYANZA-LAC «	Société Coopérative	Province Makamba, Commune Nyanza-Lac	19/5/2022
32	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC BURURI «	Société Coopérative	Province Bururi, Commune Bururi	19/5/2022
33	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC RUMONGE «	Société Coopérative	Province Rumonge, Commune Rumonge,	19/5/2022
34	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MATANA «	Société Coopérative	Province Matana, Commune Matana,	19/5/2022
35	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC GITEGA «	Société Coopérative	Province Gitega, Commune Gitega, Quar- tier Musinzira	19/5/2022
36	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC KANYOSHA «	Société Coopérative	Bujumbura-Mairie, Commune Muha, Zone KANYOSHA	19/5/2022
37	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC RUGOMBO «	Société Coopérative	Province Cibitoke, Commune Rugombo	19/5/2022
38	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC BUBANZA «	Société Coopérative	Province Bubanza, Commune Bubanza	19/5/2022
39	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MURAMVYA «	Société Coopérative	Province Muramvya, commune Muramvya	19/5/2022
40	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC BWIZA «	Société Coopérative	Bujumbura-Mairie, Commune Mukaza, Zone Bwiza	19/5/2022

41	Le Pivot Microfinance	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Rez de chaussée de l'Immeuble sis Av du Peuple Murundi 3141 Dv. A	19/9/2022
42	BAOBAB Microfinance «BAOMI»	Société Coopérative	Province Gitega, Commune Gitega	11/11/2022
43	ACCESS FINANCE GROUP	Société Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune MUHA, Zone Rohero, Avenue de la Grèce n° 3. Tél :76 462 699	26/6/2023
44	SUMACO	Société Coopérative	Province Makamba, Commune Nyanza-Lac, Kabondo. Tél : 79 488 254	26/6/2023
45	Isoko ry'Iterambere rya Commune Giheta « ISIGI MICROFINANCE »	Société Coopérative	Province Gitega, Commune Giheta	4/8/2023
46	Synergie d'Épargne et de Crédit « SEPAC Microfinance »	Société Coopérative	MAKAMBA, NYANZA-LAC, Tél : 79660397/69341560/69064347/797 24327	26/10/2023

### IMF de la 4ème Catégorie (Groupement Financier Communautaire)

N°	Nom de l'Institution	Numéro d'enregistrement	Adresse du Siège	Date d'enregistrement
1	JUMELAGE JEUNESSE pour le Bien-être des Enfants et des Jeunes «JJB « en sigle	001/GFC/2019	BUJUMBURA, 79 339 420/75 276 760	19/4/2019
2	CHANDELLE	002/GFC/2019	KAYANZA, 79 533 972	29/5/2019
3	UMUVUKANO	006/GFC/2019	BUJUMBURA MAIRIE, 79 188 527/ 79 317 062	23/7/2019
4	Financière d'Épargne et de Crédit « FINADEC-URU-MURI »	009/GFC/2019	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, City market Tel 68 471 302	23/7/2019
5	UMUGWIZA GROUP	011/GFC/2019	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, zone Gihosha, 79434884/79903436	22/11/2019
6	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit « AVEC-TWIZERANE MUGUKORA» en sigle	013/GFC/2019	CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, 69889957	21/11/2019
7	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit « AVEC EJO NIHEZA» en sigle	015/GFC/2019	Bujumbura Mairie, commune NTAHANGWA, Marché Kinama, 79 916 116	16/12/2019
8	DUKORE	016/GFC/2020	Bujumbura, Ruziba, 69204497/68568106	03/3/2020
9	Solidarité Mutuelle Kazoza «SMK» en sigle	017/GFC/2020	Bujumbura, chaussée du Prince Louis GWAGASORE, 71914914	12/5/2020
10	BANGUKA	018/GFC/2020	CIBITOKÉ 61465632/79271907	29/7/2020
11	ABAHIZI FOREVER INVESTOR	021/GFC/2020	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone Rohero, Av de la France, 75751020	16/12/2020
12	DUKORANE Collaboration	022/GFC/2020	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUHA, KANYOSHA KAJIJI, 79598316	05/1/2021
13	Grenier pour le Développement Rural «GRE-DERU-TERIMBERE» en sigle	019/GFC/2020	MURAMVYA, commune Muramvya 79686713	06/1/2021

14	Coopérative Rizicole- le Capital du Pauvre c'est sa Force «CORI-CPF» en sigle	023/GFC/2021	BUJUMBURA, Commune MTIMBUZI, 69 805 440	30/3/2021
15	INZIRA	025/GFC/2021	CIBITOKÉ Tél : 68 289674/79909128/61985642	12/4/2021
16	UMUTAHE TWESE	024/GFC/2021	BUBANZA Tél : 61 792791/72 184121/ 69 081414	15/4/2021
17	Coopérative pour le Changement de Mentalité «COO-PCM-NTAWUTOTERIMBERE»	027/GFC/2021	KAMENGE Tél : 69032400/71147602 /61770188	05/5/2021
18	Mutualité pour l'éducation au Développement Intégral «MUTEDI» en sigle	028/GFC/2021	BUBANZA Tél : 69254561/76828569/61007662/69147984	13/8/2021
19	UMWUGA	029/GFC/2021	BUJUMBURA Tél : 69876730 / 61771589	13/8/2021
20	IRAGI	037/GFC/2021	BUJUMBURA Tél : 79 008056	17/12/2021
21	Coopérative pour le Développement Villageois «COO-PDV-ITEKIWACU» en sigle	034/GFC/2021	BUJUMBURA/ KINAMA 62787406 / 68775602	29/12/2021
22	KAMWENUBUSA	030/GFC/2021	BUJUMBURA/ KINAMA 79994005 / 79995453	30/12/2021
23	UBUMWE Finance	031/GFC/2021	BUJUMBURA /71760005	30/12/2021
24	Solidarité d'Épargne et d'Appui aux Communautés Entrepreneuriales «SEACE»	032/GFC/2021	KAYANZA 79973429 / 79443595	05/1/2022
25	Coopérative Zion Fund «COOZIF» en sigle	033/GFC/2021	BUJUMBURA tél : 79 909 888 / 79932368	05/1/2022
26	LUDAPA	039/GFC/2021	BUJUMBURA 69222227 / 79604198	05/1/2022
27	IGISABO Investment	038/GFC/2021	BUJUMBURA/KANYOSHA 79439668 / 67277588	06/1/2022
28	ISOLIDE	041/GFC/2022	KAMENGE 79989987 / 62652768	24/3/2022
29	Groupement des Musulmans Unis pour le Développement Communautaire «GROMUDECO»	052/GFC/2022	MUTAHO 71611019 / 69738278	24/3/2022
30	Groupement Financier Communautaire de la Maison «GFCM»	053/GFC/2022	MAKAMBA 79989987 / 62652768	24/3/2022
31	Solidarité pour la Promotion d'Auto-Développement Communautaire «SOPADEC-IWACU»	055/GFC/2022	BUJUMBURA 75612877 / 79978555	16/5/2022
32	Association Villageoise pour le Développement Communautaire «AVDEC»	054/GFC/2022	KAMENGE 61880944 /71747156	01/6/2022
33	FONSDEV MIRUKIRO	045/GFC/2022	Province GITEGA/GIHE-TA-KIBIMBA-Tel 79 581 152	20/6/2022
34	FONSDEV NKUZANGUKUZE	046/GFC/2022	Province MURAMYVA/RUTE-GAMA –Tel 68 108 478/69 846 335	20/6/2022
35	FONSDEV TURIBAMWE	047/GFC/2022	BUSIGA/NGOZI-MPARA-MIRUNDI-Tél 69 091 326/69 629 178	20/6/2022
36	FONSDEV NYUNGURUZA	048/GFC/2022	Province CIBITOKÉ-Commune MABAYI-Zone BUHORO-Tél 69 244 834	20/6/2022
37	FONSDEV DUSHIGIKIRANE	049/GFC/2022	Province KIRUNDO-Commune NTEGA-Tél 69 790 509/69 653 397	20/6/2022
38	FONSDEV IMBEREHEZA	050/GFC/2022	Province KAYANZA-Commune MURUTA-Zone RWEGURARA-Tél 69 300 712/69 627 554	20/6/2022
39	SOLIDARITE TURIHO	059/GFC/2022	BUJUMBURA MAIRIE-Zone GIHOSHA /GIHOSHA URBAIN Av.Musasa n° 1	24/6/2022
40	INGAZI YA KAZOZA	040/GFC/2022	Bujumbura Mairie- Commune MUHA-Zone kanyosha 79913443/68139524 /79906656	01/8/2022
41	GIRA UMUTAHE	043/GFC/2022	MWARO 79596058 / 79900045	02/8/2022

42	MEGA FINACIAL OPPORTUNITY « MEFI OPPORTUNITY »	051/GFC/2022	Bujumbura Mairie- Commune NTAHANGWA-Zone GIHOSHA-Av. UMUBANO Tél 61 095 655	02/8/2022
43	TWUZUZANYE	056/GFC/2022	GIHOSHA- Gikungu Rural 79935161 / 69721307	16/8/2022
44	SCHEKINAH	060/GFC/2022	KININDO 68139838	16/8/2022
45	COOPRODECO-IKIGEGA	064/GFC/2022	BUTERERE, NTAHANGWA 79796546 / 69537954	16/8/2022
46	<b>Pépinière pour le Développement Complet «PDCo»</b>	065/GFC/2022	Zone KINANA, Q. CARAMA 79939194 / 79377438	16/8/2022
47	UMUREZI	068/GFC/2022	SHATANYA II, GITEGA 79993431 / 68096537	16/8/2022
48	Famille Solidarité pour l'Action et l'Auto-Promotion « FASAAP-ABONSERIMWE»	075/GFC/2022	Commune NTAHANGWA, Zone GIHOSHA, Q, Muyaga 79934545 / 61731290	25/8/2022
49	DUKUZANYE	067/GFC/2022	GITARAMUKA : 79998657/ 68567765/62690440	26/8/2022
50	INTAHE MW'ITERAMBERE	066/GFC/2022	GIHOSHA 79707130 / 69226779	30/8/2022
51	KUKIVI	062/GFC/2022	KAMENGE, GIKIZI 69922602 / 71800832	06/9/2022
52	GROFIDI-TERIMBERE	057/GFC/2022	MUSAGA 68280039 / 79910045	07/9/2022
53	D'UTEZIMBERE IBIKOGWA	070/GFC/2022	Commune NTAHANGWA, Zone KAMENGE, Q, Songa, 76481844 / 79435432	15/11/2022
54	D'UTERIMBERE	071/GFC/2022	Commune NTAHANGWA, Zone KINAMA, Q, Ruyigi 79554479, / 62575601	15/11/2022
55	Communauté pour le Développement 5 INKINGI «CD5 INKINGI»	072/GFC/2022	Commune MUKAZA, Zone ROHERO 79923031, 68969548 / 61027433, 69099669	15/11/2022
56	TUJABUTSANYE	075/GFC/2022	Commune MUHA, Zone KANYOSHA 61970878 / 79977690 / 68346226	15/11/2022
57	KEREBUKA LA CONVENANCE DU SUCCES	077/GFC/2022	Commune MUTIMBUZI, Zone RUBIRIZI, Q, Tenga, gahwama 79219487 / 71191383	15/11/2022
58	CODEJEIL NTUSIGARINYUMA	073/GFC/2022	Commune MUHA, Zone KANYOSHA, Q, Ruziba, 68178802 / 61552825	17/11/2022
59	PMMAC HUMURA	074/GFC/2022	Commune GIHOGAZO, Col-line MURAGO 69118610 / 61261920	17/11/2022
60	CEMA IWACU	076/GFC/2022	Commune NTAHANGWA, Zone KAMENGE, Q, Mirango 2, 13ème AV 69209096/77054424 / 79749151/77770830	17/11/2022
61	NYUNGANIRA	078/GFC/2022	Commune MURAMVYA 79909362 / 79561120	17/11/2022
62	GEC-UMURYANGO W'ITERAMBERE	063/GFC/2022	Commune MUKAZA, Zone ROHERO, Q, rohero II, 68747327 / 79501363 /61471908	18/11/2022
63	Solidarité, Epargne et Crédit « SOLECRE » en sigle	083/GFC/2022	Commune RUMONGE 79 964 828/68 892 901	28/12/2022
64	COOPERATIVE AKEZA K'IBURUNDI (COOABU)	069/GFC/2022	Commune MAKAMBA, Zone MAKAMBA, Coline MAKAMBA I 79734806/69535035 / 79592531	31/1/2023

65	LOOKING	084/GFC/2022	Commune NTAHAN-GWA, Zone GIHOSHA, Q. GASENYI 69031762 / 79982430	31/1/2023
66	UMWIZERO W'ITERAMBERE	088/GFC/2023	Commune MATANA, à GASIBE 79811752/ 61313110 / 79966979 / 69856355	31/1/2023
67	UMURIMO	083/GFC/2022	Commune NTAHAN-GWA, Zone GIHOSHA 76327531/68089690 / 68399259	01/2/2023
68	Saving and Credit Cooperative Society «SACCO-E-Ngo-do»	087/GFC/2023	Commune MUHA, Zone KANYOSHA, Q Musama Tél 71316498	02/2/2023
69	ABAVUKANYI	061/GFC/2021	Commune BURURI, Zone GASANDA Tél : 79965619/79244047	23/2/2023
70	TWUBAKE KAZOZA	090/GFC/2023	Commune NTAHANGWA, Zone KINAMA 68321066 / 67298070	28/2/2023
71	INTWARI KUKIVI	095/GFC/2023	Commune MUTIMBUZI, Zone GATUMBA Tél: 69155924/71860513	28/2/2023
72	Coopérative de Groupement de Financement de Crédit Solidaire TERIMBERE «COGFCST»	086/GFC/2023	Commune MUKAZA, en Mairie de Bujumbura 68276522 / 76921374	03/3/2023
73	Groupement des Technologistes Biomédicaux de Burundi «GROTEBBU»	080/GFC/2022	Commune MUKAZA, en Mairie de Bujumbura 79994144/61380066 / 69391230	13/3/2023
74	Foyer de Développement du Peuple « FODEP»	082/GFC/2022	Commune MUHA, Zone KANYOSHA Tél: 62420291 / 69664977	13/3/2023
75	Coopérative pour le Développement Social-Biranderwa «COOPDS-Biranderwa»	085/GFC/2023	Commune MUTIMBUZI, Zone RUBIRIZI, Colline, Tenga 69501451/79916747 / 69455016	13/3/2023
76	Solidarité pour le Développement Mutuel - Umuco «SODEM - UMUCO»	088/GFC/2023	Commune NTAHANGWA, Zone KINAMA, Q, GITEGA 62 425 559 / 68 503 433	13/3/2023
77	Caisse Sociale d'Auto développement pour le Diaspora et le Burundi «CSAD/BURUNDI»	091/GFC/2023	Commune MUKAZA, Zone ROHERO, Q. Centre-ville 77 043 246 / 77 531 675	13/3/2023
78	IKIYAGO	092/GFC/2023	Commune BUGANDA, Zone GASENYI 79751267/69718303 / 69808685	13/3/2023
79	RELATION COLLABORATION NYUNGANIRA FAMILY «RCF Nyunganira»	093/GFC/2023	Commune RUGOMBO 68810273 / 61767426	13/3/2023
80	Coopérative pour le Développement Communautaire-Nyunguruza «CODECON Nyunguruza»	089/GFC/2023	Commune BUBANZA, Zone BUBANZA 69193129 / 69535166	03/4/2023
81	D-CORNER STONE BAHONEZA	094/GFC/2023	Commune BUBANZA, Zone BUBANZA 68006904 / 69079904	03/4/2023
82	MY FRIEND	099/GFC/2023	Commune MUKAZA, Zone BWIZA Tél : 71991550 / 76866651	24/4/2023
83	IRIBA	100/GFC/2023	Commune MUKAZA, Avenue du Rond-Point des Nations Unies N°4.	08/5/2023
84	Coopérative des Sages Engagés pour le Développement Durable «COSEDD»	097/GFC/2023	Commune NTAHANGWA, Zone GIHOSHA Tél : 76985503 / 79314151	23/5/2023